

Dossier Technique Amiante



BIEN IMMOBILIER CONCERNE :

CAF Siège Social
Bâtiment A
63 Boulevard Amiral Gauchet
50300 AVRANCHES

Propriétaire

CAF Siège Social
63 Boulevard Amiral Gauchet
50300 AVRANCHES

Demandeur

CAF Siège Social
63 Boulevard Amiral Gauchet
50300 AVRANCHES

Date de création : 15/08/2023

Nombre de pages : 172

Référence du dossier : 2307CHNCA - BI3280000000157

Révision	Date	Objet
Version initiale	07/08/2023	Établissement du Dossier Technique Amiante

Enregistrement des communications

Liste des Enregistrements						
Date de communication	Moyen de communication	Nature des travaux	Locaux concernés	Entreprise destinataire de la communication	Nom du signataire	Signature

Sommaire

I.	DESCRIPTION DU BIEN	4
II.	RAPPORT DE REPERAGE.....	4
1.	LISTE DES RAPPORTS CONSTITUANT LE DTA	4
2.	RAPPORT DE REPERAGE AMIANTE	4
III.	TRAVAUX DE CONFINEMENT OU DE RETRAIT D'AMIANTE ET MESURES CONSERVATOIRES MISES EN ŒUVRE	134
1.	ENREGISTREMENT DES TRAVAUX	134
2.	DOCUMENTS JUSTIFICATIFS DES TRAVAUX.....	135
IV.	CONSIGNES GENERALES DE SECURITE ET PROCEDURES D'INTERVENTION	137
V.	FICHE RECAPITULATIVE DU DTA	140

I. DESCRIPTION DU BIEN

Adresse du bâtiment	CAF Siège Social Bâtiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Activité	Bureaux
Date de permis de construire	< 1997
Section cadastrale	Section cadastrale NC,
Numéro de lot	
Propriétaire	CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Donneur d'ordre	CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES

II. RAPPORT DE REPERAGE

1. LISTE DES RAPPORTS CONSTITUANT LE DTA

Numéro de référence du rapport de repérage	Date du rapport	Nom de la société et de l'opérateur de repérage	Objet du repérage
2307CHNCA - BI3280000000157	15/08/2023	SOCOTEC Diagnostic Caen Didier CHIBON	Repérage des matériaux de la liste A et B au titre de l'article R1334-20 et 21 du code de la santé publique

2. RAPPORT DE REPERAGE AMIANTE

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante



BIEN IMMOBILIER CONCERNE :

CAF Siège Social
Bâtiment A
63 Boulevard Amiral Gauchet
50300 AVRANCHES

Propriétaire

CAF Siège Social
63 Boulevard Amiral Gauchet
50300 AVRANCHES

Demandeur

CAF Siège Social
63 Boulevard Amiral Gauchet
50300 AVRANCHES

SYNTHESE DU RAPPORT :

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Certains locaux, parties de locaux ou composants n'ont pas pu être sondés, des investigations approfondies doivent être réalisées afin d'y vérifier la présence éventuelle d'amiante. Les obligations réglementaires du (des) propriétaire(s) prévues aux articles R.1334-15 à R.1334-18 du Code de la Santé Publique, ne sont pas remplies conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 12 Décembre 2012 (Listes "A" et "B")

Date du rapport : 15/08/2023

Date de commande : 15/08/2023

Date de visite : 20/07/2023

Nombre de pages : 172

Fait à : 14201 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX

Référence du dossier : 2307CHNCA - BI3280000000157

Nombre de prélèvements : 76

Le présent rapport est établi par :

Didier CHIBON

dont les compétences sont

certifiées par : ABCIDIA

CERTIFICATION Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011 - 102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse (détail sur www.info-certif.fr)

sur la durée de validité du

14/03/2022 au 13/03/2029

Certificat de compétence :

n° 22-1616

Contrat d'assurance :

AXA / n° 37503519275087 / échéance 31/12/2023

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.

Sommaire

I. PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE.....	7
1. PROGRAMME DU REPERAGE.....	7
2. PERIMETRE DU REPERAGE.....	7
II. CONCLUSIONS.....	7
III. OBJET DE LA MISSION.....	9
1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE	10
2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES	10
IV. DEROULEMENT DE LA MISSION.....	16
1. PRESTATIONS REALISEES	16
2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE	16
3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE.....	16
4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUEES A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION.....	17
5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION	17
V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	18
1. COMPOSANTS DE LA LISTE A CONTENANT DE L'AMIANTE	18
2. COMPOSANTS DE LA LISTE B CONTENANT DE L'AMIANTE	18
3. COMPOSANTS DE LA LISTE A NE CONTENANT PAS D'AMIANTE	18
4. COMPOSANTS DE LA LISTE B NE CONTENANT PAS D'AMIANTE	19
5. COMPOSANTS DE LA LISTE A POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES....	22
6. COMPOSANTS DE LA LISTE B POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES....	22
VI. AUTRES COMPOSANTS REPERES HORS LISTES A ET B	23
1. AUTRES COMPOSANTS CONTENANT DE L'AMIANTE PORTES A LA CONNAISSANCE DE L'OPERATEUR	23
2. AUTRES COMPOSANTS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE PORTES A LA CONNAISSANCE DE L'OPERATEUR	23
VII. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT	29
ANNEXE 1 - FICHES D'IDENTIFICATION	30
ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS	44
ANNEXE 3 - PV ANALYSES	50
ANNEXE 4 - AUTRES DOCUMENTS	127
ANNEXE 5 - GRILLES D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE – CONSEQUENCES REGLEMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS	128
ANNEXE 6 - CERTIFICAT DE COMPETENCES.....	132
ANNEXE 7 - ATTESTATION D'ASSURANCE	133

I. PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE

1. PROGRAMME DU REPERAGE

Matériaux et produits des listes A et B de l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique.

2. PERIMETRE DU REPERAGE

Bâtiment A

5 Niveaux :

Bâtiment A Niveau 1 - Espace détente A107; Bâtiment A Niveau 1 - Local stockage D.I A106; Bâtiment A Niveau 1 - Dégagement palier; Bâtiment A Niveau 1 - Local D.D A100; Bâtiment A Niveau 1 - Stock Logistique A101; Bâtiment A Niveau 1 - Stock Logistique A102; Bâtiment A Niveau 1 - Local Archives C A104; Bâtiment A Niveau 1 - Local SSI A103; Bâtiment A Niveau 1 - Dégagement escalier; Bâtiment A Niveau 1 - Local Batterie; Bâtiment A Niveau 1 - Local Ménage A105; Bâtiment A Niveau 1 - WC; Bâtiment A Niveau 1 - Local Rangement; Bâtiment A Niveau 1 - Dégagement couloir; Bâtiment A Niveau 1 - Local Stockage Informatique A112; Bâtiment A Niveau 1 - Local CLIM A111; Bâtiment A Niveau 1 - Salle blanche A110; Bâtiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109; Bâtiment A Niveau 1 - Sanitaires; Bâtiment A Niveau 1 - Dégagement Sanitaires; Bâtiment A Niveau 1 - Infirmerie A108; Bâtiment A Niveau 2 - Palier A904; Bâtiment A Niveau 2 - Salle de réunion A205; Bâtiment A Niveau 2 - Wc PMR A204; Bâtiment A Niveau 2 - Wc; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 1 A200; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 2 A200; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 3 A200; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 4 A200; Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement A200; Bâtiment A Niveau 2 - Accueil A200; Bâtiment A Niveau 2 - Sas Entrée A200; Bâtiment A Niveau 2 - Wc 2 A200; Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau Réf U.L.C.V A201; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau U.L.C.V A202; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau Technicien gestion Flux A203; Bâtiment A Niveau 2 - Sanitaires; Bâtiment A Niveau 2 - Vestiaire Homme; Bâtiment A Niveau 2 - Vestiaire Femme; Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement Vestiaire; Bâtiment A Niveau 2 - D.I.O A207; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 1 DIO A207; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 2 DIO A207; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau Responsable ULCV A206; Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Travailleurs sociaux A305; Bâtiment A Niveau 3 - Local Visio A310; Bâtiment A Niveau 3 - Antenne Avranches A306; Bâtiment A Niveau 3 - Bureau S.N.G.R A309; Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Référent Qualité A311; Bâtiment A Niveau 3 - Sanitaires; Bâtiment A Niveau 3 - Dégagement Sanitaires; Bâtiment A Niveau 3 - Dégagement circulation; Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Visio A300; Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Travailleur Social A301; Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Responsable Secteur A302; Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Assistante A303; Bâtiment A Niveau 3 - Local A304; Bâtiment A Niveau 4 - Salle G.I.A.P A406; Bâtiment A Niveau 4 - Responsable G.I.A.P A407; Bâtiment A Niveau 4 - Dégagement G.I.A.P; Bâtiment A Niveau 4 - Dégagement circulation; Bâtiment A Niveau 4 - Bureau service gestion A408; Bâtiment A Niveau 4 - Bureau responsable secteur Recouvrement A409; Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410; Bâtiment A Niveau 4 - Référent technique Contentieux A411; Bâtiment A Niveau 4 - Vestiaire homme; Bâtiment A Niveau 4 - Vestiaire femme; Bâtiment A Niveau 4 - Sanitaires; Bâtiment A Niveau 4 - Dégagement Sanitaires / vestiaires; Bâtiment A Niveau 4 - Bureau contrôleur A400; Bâtiment A Niveau 4 - Bureau formatrice A401; Bâtiment A Niveau 4 - Bureau responsable risque A402; Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Référent Qualité A403; Bâtiment A Niveau 4 - Local A404; Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Chargé d'études A405; Bâtiment A Niveau 5 - Salle de réunion A501; Bâtiment A Niveau 5 - Salle de pause A500; Bâtiment A Niveau 3 - Bureau A308 Responsable :

II. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante :

Niveau	Local	Matériau ou produit	Etat de conservation et obligations réglementaires
Néant			

Matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante :

Niveau	Local	Matériau ou produit	Etat de conservation et préconisations
Bâtiment A Niveau 1	Local SSI A103	Dalle de sol	

	Local Archives C A104	Dalle de sol+chape	
--	--------------------------	--------------------	--

D'autres composants contenant de l'amiante, présents dans l'immeuble mais ne faisant pas partie des listes réglementaires (A ou B), peuvent avoir été portés à la connaissance de l'opérateur au cours de sa mission : ils sont mentionnés au chapitre VI « Autres composants repérés ».

Dans le cas où certaines parties d'immeuble concernées par la mission n'ont pas été rendues accessibles lors de la visite de l'opérateur, des investigations complémentaires ou la mise à disposition de moyens d'accès devront être mis en place par le donneur d'ordre (le détail figure au § IV.3).

III. OBJET DE LA MISSION

La mission confiée à SOCOTEC a pour objet le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans un immeuble bâti préalable à l'élaboration du DTA. Elle comporte :

- La recherche de la présence des matériaux et produits des listes A et B accessibles sans travaux destructifs ;
- L'identification et la localisation des matériaux et produits qui contiennent de l'amiante ;
- L'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de leur risque de dégradation lié à leur environnement.

Le présent rapport est destiné à **constituer le Dossier Technique Amiante de l'immeuble**.

L'intervention de SOCOTEC a pour référentiel les articles R 1334-20 et R 1334-21 du Code de la Santé Publique et les textes qui leur sont liés (en particulier arrêtés du 12 et 21 décembre 2012 et du 26 juin 2013 relatif aux composants des listes A et B). Elle est effectuée dans le cadre de la norme NF X 46-020 d'août 2017.

Elle porte sur les composants des listes A et B définis dans l'annexe 13-9 au code de la santé publique, accessibles sans travaux destructifs.

Liste A mentionnée à l'article R. 1334-20

Composant de la liste A à vérifier ou à sonder
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R. 1334-21

Composant	Partie du composant à vérifier ou à sonder
1. Parois verticales intérieures	Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs).
	Enduits projetés*, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
2. Planchers et plafonds	Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres
	Enduits projetés*, panneaux de cloisons.
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.
	Enduits projetés*, panneaux collés ou vissés.
	Planchers.
	Dalles de sol.
4. Eléments extérieurs	Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)
	Conduits, enveloppes de calorifuges.
	Clapets/volets coupe-feu
	Clapets, volets, rebouchage.
5. Toitures	Portes coupe-feu
	Joints (tresses, bandes).
6. Bardages et façades légères	Vide-ordures
	Conduits.
7. Conduits en toiture et façade	Toitures.
	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
8. Conduits en toiture et façade	Bardages et façades légères.
	Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment).
9. Conduits en toiture et façade	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

*Précision sur les enduits projetés de la liste B, suite à la parution du document Questions / réponses sur la réglementation amiante (Code de la Santé Publique) du ministère des solidarités et de la santé, version 2 en date du 28/02/2022 :

« Lorsque l'opérateur de repérage conduit à suspecter une mise en œuvre par projection en présence d'indices, ou lorsqu'il ne dispose pas d'élément permettant d'exclure la mise en œuvre par projection, il prélève l'enduit pour analyse lorsqu'il n'est pas recouvert (par du papier peint, moquette, peinture etc.) ou lorsqu'il est recouvert d'un revêtement dégradé. Un prélèvement dans ce contexte ne sera pas constitutif d'investigations approfondies destructives.

L'étendue des zones présentant des similitudes d'ouvrage (ZPSO) concernées par la recherche d'amiante dans les enduits projetés sera alors limitée aux surfaces non recouvertes ou recouvertes d'un revêtement dégradé ».

Les éventuels enduits projetés recouverts de revêtements non dégradés au jour de la visite, ne pouvant être prélevés sans sondages destructifs, ne sont donc pas intégrés au programme de repérage.

1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE

Activité principale de l'immeuble : Bureaux

Date de construction / PC : < 1997

Type d'ERP : Autres

Périmètre de repérage : Bâtiment A

5 Niveaux :

Bâtiment A Niveau 1 - Espace détente A107; Bâtiment A Niveau 1 - Local stockage D.I A106; Bâtiment A Niveau 1 - Dégagement palier; Bâtiment A Niveau 1 - Local D.D A100; Bâtiment A Niveau 1 - Stock Logistique A101; Bâtiment A Niveau 1 - Stock Logistique A102; Bâtiment A Niveau 1 - Local Archives C A104; Bâtiment A Niveau 1 - Local SSI A103; Bâtiment A Niveau 1 - Dégagement escalier; Bâtiment A Niveau 1 - Local Batterie; Bâtiment A Niveau 1 - Local Ménage A105; Bâtiment A Niveau 1 - WC; Bâtiment A Niveau 1 - Local Rangement; Bâtiment A Niveau 1 - Dégagement couloir; Bâtiment A Niveau 1 - Local Stockage Informatique A112; Bâtiment A Niveau 1 - Local CLIM A111; Bâtiment A Niveau 1 - Salle blanche A110; Bâtiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109; Bâtiment A Niveau 1 - Sanitaires; Bâtiment A Niveau 1 - Dégagement Sanitaires; Bâtiment A Niveau 1 - Infirmerie A108; Bâtiment A Niveau 2 - Palier A904; Bâtiment A Niveau 2 - Salle de réunion A205; Bâtiment A Niveau 2 - Wc PMR A204; Bâtiment A Niveau 2 - Wc; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 1 A200; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 2 A200; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 3 A200; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 4 A200; Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement A200; Bâtiment A Niveau 2 - Accueil A200; Bâtiment A Niveau 2 - Sas Entrée A200; Bâtiment A Niveau 2 - Wc 2 A200; Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau Réf U.L.C.V A201; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau U.L.C.V A202; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau Technicien gestion Flux A203; Bâtiment A Niveau 2 - Sanitaires; Bâtiment A Niveau 2 - Vestiaire Homme; Bâtiment A Niveau 2 - Vestiaire Femme; Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement Vestiaire; Bâtiment A Niveau 2 - D.I.O A207; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 1 DIO A207; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 2 DIO A207; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau Responsable ULCV A206; Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Travailleurs sociaux A305; Bâtiment A Niveau 3 - Local Visio A310; Bâtiment A Niveau 3 - Antenne Avranches A306; Bâtiment A Niveau 3 - Bureau S.N.G.R A309; Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Référent Qualité A311; Bâtiment A Niveau 3 - Sanitaires; Bâtiment A Niveau 3 - Dégagement Sanitaires; Bâtiment A Niveau 3 - Dégagement circulation; Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Visio A300; Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Travailleur Social A301; Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Responsable Secteur A302; Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Assistante A303; Bâtiment A Niveau 3 - Local A304; Bâtiment A Niveau 4 - Salle G.I.A.P A406; Bâtiment A Niveau 4 - Responsable G.I.A.P A407; Bâtiment A Niveau 4 - Dégagement G.I.A.P; Bâtiment A Niveau 4 - Dégagement circulation; Bâtiment A Niveau 4 - Bureau service gestion A408; Bâtiment A Niveau 4 - Bureau responsable secteur Recouvrement A409; Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410; Bâtiment A Niveau 4 - Référent technique Contentieux A411; Bâtiment A Niveau 4 - Vestiaire homme; Bâtiment A Niveau 4 - Vestiaire femme; Bâtiment A Niveau 4 - Sanitaires; Bâtiment A Niveau 4 - Dégagement Sanitaires / vestiaires; Bâtiment A Niveau 4 - Bureau contrôleur A400; Bâtiment A Niveau 4 - Bureau formatrice A401; Bâtiment A Niveau 4 - Bureau responsable risque A402; Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Référent Qualité A403; Bâtiment A Niveau 4 - Local A404; Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Chargé d'études A405; Bâtiment A Niveau 5 - Salle de réunion A501; Bâtiment A Niveau 5 - Salle de pause A500; Bâtiment A Niveau 3 - Bureau A308 Responsable :

2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES

Localisation	Description
Bâtiment A Niveau 5 - Salle de réunion A501	Sol Moquette Mur Papier peint, placoplâtre Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 5 - Salle de pause A500	Sol Moquette Mur Papier peint, placoplâtre Plafond Faux plafond
Bâtiment A Niveau 4 - Vestiaire homme	Sol Carrelage Mur Enduit ciment brut, peinture Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 4 - Vestiaire femme	Sol Carrelage Mur Enduit ciment brut, peinture Plafond Faux plafond
Bâtiment A Niveau 4 - Sanitaires	Sol Carrelage Mur Enduit ciment brut, placoplâtre, toile de verre peinte Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables

Localisation	Description
Bâtiment A Niveau 4 - Dégagement Sanitaires / vestiaires	Sol Carrelage Mur Enduit ciment brut, placoplâtre, toile de verre peinte Plafond Faux plafond
Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410	Sol Moquette Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 4 - Référent technique Contentieux A411	Sol Moquette Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 4 - Bureau responsable secteur Recouvrement A409	Sol Moquette Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 4 - Bureau service gestion A408	Sol Moquette Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 4 - Responsable G.I.A.P A407	Sol Moquette Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 4 - Dégagement G.I.A.P	Sol Moquette Mur Papier peint Plafond
Bâtiment A Niveau 4 - Salle G.I.A.P A406	Sol Moquette Mur Papier peint Plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 4 - Bureau contrôleur A400	Sol Moquette Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 4 - Bureau formatrice A401	Sol Moquette Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 4 - Bureau responsable risque A402	Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Référent Qualité A403	Sol Moquette Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 4 - Local A404	Sol Moquette Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Chargé d'études A405	Sol Moquette Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 4 - Dégagement circulation	Sol Moquette Mur Papier peint, placoplâtre Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Travailleurs sociaux A305	Sol Moquette Mur Papier peint Plafond Faux plafond

Localisation	Description
Bâtiment A Niveau 3 - Local Visio A310	Sol Moquette Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 3 - Antenne Avranches A306	Sol Moquette Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Visio A300	Sol Moquette Mur Papier peint Plafond Faux plafond
Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Travailleur Social A301	Sol Moquette Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Responsable Secteur A302	Sol Moquette Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Assistante A303	Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 3 - Local A304	Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 3 - Dégagement circulation	Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 3 - Bureau A308 Responsable	Sol Moquette Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 3 - Bureau S.N.G.R A309	Sol Moquette Mur Papier peint, plâtre peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Référent Qualité A311	Sol Carrelage, revêtement plastique (lino) Mur Papier peint Plafond Faux plafond
Bâtiment A Niveau 3 - Sanitaires	Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 3 - Dégagement Sanitaires	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Papier peint Plafond
Bâtiment A Niveau 2 - Salle de réunion A205	Sol Moquette Mur Papier peint Plafond Faux plafond
Bâtiment A Niveau 2 - Palier A904	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Toile de verre peinte
Bâtiment A Niveau 2 - Wc PMR A204	Sol Carrelage Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 2 - Wc	Mur Faïence, peinture, plâtre Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 2 - Sas Entrée A200	Sol Carrelage Mur Faïence, papier peint Plafond Faux plafond
Bâtiment A Niveau 2 - Accueil A200	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 1 A200	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables

Localisation	Description
Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 2 A200	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 3 A200	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 4 A200	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement A200	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 2 - Wc 2 A200	Sol Carrelage Mur Faïence, papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 2 - Bureau Responsable ULCV A206	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 2 - D.I.O A207	Sol Moquette Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 1 DIO A207	Sol Moquette Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 2 DIO A207	Sol Moquette Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109	Sol Moquette Mur Moquette Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 1 - Salle blanche A110	Sol Plancher revêtement et métal Mur Moquette, toile de verre peinte Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 1 - Local CLIM A111	Sol Moquette Mur Moquette Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 1 - Local stockage D.I A106	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 1 - Local Stockage Informatique A112	Sol Moquette, revêtement plastique (lino) Mur Moquette, papier peint Plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement Vestiaire	Sol Carrelage Mur Toile de verre peinte Plafond Faux plafond

Localisation	Description
Bâtiment A Niveau 2 - Vestiaire Homme	Sol Carrelage Mur Plâtre peint Plafond Faux plafond
Bâtiment A Niveau 2 - Vestiaire Femme	Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 2 - Sanitaires	Sol Carrelage Mur Faïence, plâtre peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation	Sol Moquette, revêtement plastique (lino) Mur Papier peint, plâtre peint, toile de verre peinte Plafond Faux plafond
Bâtiment A Niveau 2 - Bureau Réf U.L.C.V A201	Sol Moquette Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 2 - Bureau U.L.C.V A202	Sol Moquette Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 1 - Infirmerie A108	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Plâtre peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 1 - Sanitaires	Sol Carrelage Mur Plâtre peint Plafond Faux plafond
Bâtiment A Niveau 1 - Dégagement Sanitaires	Sol Carrelage Mur Plâtre peint Plafond Faux plafond
Bâtiment A Niveau 1 - Dégagement couloir	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Toile de verre peinte Plafond Faux plafond
Bâtiment A Niveau 1 - Espace détente A107	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Papier peint, plâtre peint Plafond Faux plafond
Bâtiment A Niveau 1 - Dégagement palier	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Toile de verre peinte Plafond
Bâtiment A Niveau 1 - Local D.D A100	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Papier peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 1 - Local Archives C A104	Sol Dalles de sol plastiques Mur Enduit peint, plâtre Plafond Plâtre peint Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 1 - Local SSI A103	Sol Dalles de sol plastiques Mur Enduit peint, plâtre Plafond Plâtre peint
Bâtiment A Niveau 1 - Local Ménage A105	Sol Béton Mur Béton peint, plâtre peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 1 - WC	Sol Carrelage Mur Béton peint, faïence, plâtre peint Plafond Faux plafond Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables

Localisation	Description
Bâtiment A Niveau 1 - Dégagement escalier	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Toile de verre peinte Plafond
Bâtiment A Niveau 1 - Stock Logistique A101	Sol Béton Mur Béton peint, enduit peint, plâtre Plafond Plâtre peint Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 1 - Stock Logistique A102	Sol Béton Mur Béton peint, enduit peint, plâtre Plafond Plâtre peint Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables
Bâtiment A Niveau 1 - Local Batterie	Absence de clef
Bâtiment A Niveau 1 - Local Rangement	Absence de clef
Bâtiment A Niveau 2 - Bureau Technicien gestion Flux A203	
Salle de réunion A501 N5	
Espace pause A500 N5	
Vestiaire femme N4	
Vestiaire homme N4	
DGT Vestiaire N4	
Bureau A410	
Bureau A408	
Bureau A406	
Couloir	
Bureau A405	
Dégagement N3	
Bureau A303	
Bureau A309	
Vestiaire femme N2	
Vestiaire homme N2	
WC	
Bureau A202	
Dégagement	
Espace détente A107	
Local ménage A105	
Local A101	

IV. DEROULEMENT DE LA MISSION

1. PRESTATIONS REALISEES

- ☒ Entretien préalable et recueil des informations relatives à l'immeuble.
- ☒ Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- ☒ Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC
Laboratoire(s) d'analyse : ITGA St Grégoire Bât K
- ☒ Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés.
- ☒ Rédaction du présent rapport, des annexes, croquis.

2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE

Accompagnateur(s) :
Sans accompagnateur

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	-	X
Vide sanitaire accessible			X
Combles accessibles et visitables	X		
Toiture accessible et visitable			X
Bâtiment vide d'occupants		X	
Bâtiment vide de mobilier		X	
Equipements en fonctionnement			X

Parties non visitées

Localisation	Parties du local	Raison
Bâtiment A Niveau 1 - Local Batterie	Toutes	Absence de clef
Bâtiment A Niveau 1 - Local Rangement	Toutes	Absence de clef

Autres informations sur le déroulement de la mission

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

Occupation des locaux : Occupé

4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUE A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	-
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	-
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	-

Observations :

Néant

5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION

Les plans des parties d'immeuble concernées par la mission sont les suivants.

Etage	Intitulé du plan
BAT A NIVEAU 1	BAT A NIVEAU 1
BAT A NIVEAU 2	BAT A NIVEAU 2
BAT A NIVEAU 3	BAT A NIVEAU 3
BAT A NIVEAU 4	BAT A NIVEAU 4
BAT A NIVEAU 5	BAT A NIVEAU 5

V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage des composants des listes A et B classés par localisation.

Successivement sont présentés :

Les composants contenant de l'amiante (§ V.1 et V.2),

Les composants des listes A et B repérés sans amiante (§V.3 et V.4)

Les composants des listes A et B pour lesquels l'analyse en laboratoire nécessaire pour identifier l'amiante n'a pas encore été effectuée (§ V.5 et V.6)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

En colonnes 3 et 4 des tableaux, figurent les numéros d'identification du composant et/ou du prélèvement : ceux-ci sont repris sur le(s) PV d'analyse, sur le(s) plan(s) et sur les fiches d'identification.

1. COMPOSANTS DE LA LISTE A CONTENANT DE L'AMIANTE

Localisation	Composant	N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)	Etat de conservation et obligations réglementaires
Néant	-				

2. COMPOSANTS DE LA LISTE B CONTENANT DE L'AMIANTE

Localisation	Composant		N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)	Etat de conservation et préconisations
Bâtiment A Niveau 1 - Local SSI A103 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Dalle de sol	Dalle de sol	ZPSO-070	P070	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
Bâtiment A Niveau 1 - Local Archives C A104 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Dalle de sol+chape	Dalle de sol+chape	ZPSO-074	P074	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

3. COMPOSANTS DE LA LISTE A NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

Localisation	Composant		N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
Bâtiment A Niveau 5 - Salle de réunion A501 (Plafond)	4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques	Panneaux et plaques	ZPSO-001	P001	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 5 - Salle de pause A500 (Plafond)	4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds - Isolant posé dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond	Isolant posé dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond	ZPSO-004	P004	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

Localisation	Composant		N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
Bâtiment A Niveau 4 - Vestiaire femme (Plafond)	4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques	Panneaux et plaques	ZPSO-007	P007	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410 (Plafond)	4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques	Panneaux et plaques	ZPSO-016	P016	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 3 - Antenne Avranches A306 (Plafond)	4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques	Panneaux et plaques	ZPSO-031	P031	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109 (Plafond)	4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques	Panneaux et plaques	ZPSO-058	P058	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

4. COMPOSANTS DE LA LISTE B NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

Localisation	Composant		N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410 (Mur A)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Enduit de jointoiment des plaques de plâtre	Enduit de jointoiment des plaques de plâtre	ZPSO-012	P012	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410 (Mur D)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Enduit de jointoiment des plaques de plâtre	Enduit de jointoiment des plaques de plâtre	ZPSO-013	P013	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410 (Mur B)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Enduit de jointoiment des plaques de plâtre	Enduit de jointoiment des plaques de plâtre	ZPSO-018	P018	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 4 - Référent technique Contentieux A411 (Plafond)	4 - Plafonds et faux plafonds - Poutres et charpentes - Enduit à base de plâtre projeté	Enduit à base de plâtre projeté	ZPSO-019	P019	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

Localisation	Composant		N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
Bâtiment A Niveau 4 - Dégagement circulation (Mur B)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Enduit de jointoiement des plaques de plâtre	Enduit de jointoiement des plaques de plâtre	ZPSO-020	P020	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 4 - Local A404 (Plafond)	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Enduit de jointoiement et plot de colle des plaques de plâtre	Enduit de jointoiement et plot de colle des plaques de plâtre	ZPSO-024	P024	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Travailleurs sociaux A305 (Mur A)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Enduit de jointoiement des plaques de plâtre	Enduit de jointoiement des plaques de plâtre	ZPSO-026	P026	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Travailleurs sociaux A305 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Dalle de sol	Dalle de sol	ZPSO-028	P028	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 3 - Antenne Avranches A306 (Mur A)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Enduit de jointoiement des plaques de plâtre	Enduit de jointoiement des plaques de plâtre	ZPSO-032	P032	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 3 - Bureau S.N.G.R A309 (Mur B)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Enduit de jointoiement des plaques de plâtre	Enduit de jointoiement des plaques de plâtre	ZPSO-035	P035	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 3 - Dégagement circulation (Mur D)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Enduit de jointoiement des plaques de plâtre	Enduit de jointoiement des plaques de plâtre	ZPSO-036	P036	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

Localisation	Composant		N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
Bâtiment A Niveau 2 - D.I.O A207 (Mur D)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Enduit de jointoiement des plaques de plâtre	Enduit de jointoiement des plaques de plâtre	ZPSO-038	P038	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation (Mur A)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Enduit de jointoiement des plaques de plâtre	Enduit de jointoiement des plaques de plâtre	ZPSO-044	P044	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Dalle de sol+ragréage	Dalle de sol+ragréage	ZPSO-045	P045	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 2 - Bureau U.L.C.V A202 (Mur B)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Enduit de jointoiement des plaques de plâtre	Enduit de jointoiement des plaques de plâtre	ZPSO-048	P048	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 2 - Bureau U.L.C.V A202 (Plafond)	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Enduit de jointoiement et plot de colle des plaques de plâtre	Enduit de jointoiement et plot de colle des plaques de plâtre	ZPSO-050	P050	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 2 - Palier A904 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Dalle de sol	Dalle de sol	ZPSO-053	P053	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 2 - Bureau Responsable ULCV A206 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Dalle de sol+ragréage	Dalle de sol+ragréage	ZPSO-055	P055	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109 (Mur B)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Enduit de jointoiement des plaques de plâtre	Enduit de jointoiement des plaques de plâtre	ZPSO-057	P057	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

Localisation	Composant		N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
Bâtiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109 (Mur D)	3 - Parois verticales intérieures - Gains et coffres verticaux - Enduit de jointoiment des plaques de plâtre cartonné	Enduit de jointoiment des plaques de plâtre cartonné	ZPSO-059	P059	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 1 - Salle blanche A110 (Plafond)	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Enduit de jointoiment et plot de colle des plaques de plâtre	Enduit de jointoiment et plot de colle des plaques de plâtre	ZPSO-064	P064	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 1 - Espace détente A107 (Mur B)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non +peinture	Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non+ peinture	ZPSO-066	P066	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 1 - Degagement couloir (Mur D)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Enduit de jointoiment des plaques de plâtre	Enduit de jointoiment des plaques de plâtre	ZPSO-075	P075	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 1 - Infirmerie A108 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Dalle de sol+ragréage	Dalle de sol+ragréage	ZPSO-076	P076	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

5. COMPOSANTS DE LA LISTE A POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES

Localisation	Composant	N° Composant	Conclusion (justification)
Néant	-		

6. COMPOSANTS DE LA LISTE B POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES

Localisation	Composant	N° Composant	Conclusion (justification)
Néant	-		

VI. AUTRES COMPOSANTS REPERES HORS LISTES A ET B

1. AUTRES COMPOSANTS CONTENANT DE L'AMIANTE PORTES A LA CONNAISSANCE DE L'OPERATEUR

Localisation	Composant	N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
Néant	-			

2. AUTRES COMPOSANTS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE PORTES A LA CONNAISSANCE DE L'OPERATEUR

Localisation	Composant		N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
Bâtiment A Niveau 5 - Salle de réunion A501 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Moquette	Moquette	ZPSO-002	P002	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 5 - Salle de pause A500 (Mur B)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Bandes calicot	Bandes calicot	ZPSO-003	P003	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 5 - Salle de réunion A501 (Mur A)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Isolant intérieur fibreux	Isolant intérieur fibreux	ZPSO-005	P005	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	ZPSO-006	P006	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 4 - Vestiaire femme (Mur D)	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de ciment lissé ou taloché	Enduit à base de ciment lissé ou taloché	ZPSO-008	P008	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

Localisation	Composant		N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...)	Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...)	ZPSO-009	P009	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Moquette	Moquette	ZPSO-010	P010	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Ragréage	Ragréage	ZPSO-011	P011	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Moquette	Moquette	ZPSO-014	P014	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Ragréage	Ragréage	ZPSO-015	P015	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410 (Mur B)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Isolant intérieur fibreux	Isolant intérieur fibreux	ZPSO-017	P017	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 4 - Dégagement circulation (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Moquette, colle	Moquette, colle	ZPSO-021	P021	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
	5. Revêtements de sol et de murs - Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) - Chape maigre	Chape maigre	ZPSO-022	P022	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 4 - Local A404 (Sol)	5. Revêtements de sol et de murs - Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) - Chape maigre	Chape maigre	ZPSO-023	P023	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

Localisation	Composant		N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
Bâtiment A Niveau 4 - Salle G.I.A.P A406 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Ragréage	Ragréage	ZPSO-025	P025	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Travailleurs sociaux A305 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Moquette, colle	Moquette, colle	ZPSO-027	P027	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
	5. Revêtements de sol et de murs - Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) - Chape maigre	Chape maigre	ZPSO-029	P029	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 3 - Local Visio A310 (Mur D)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Isolant intérieur fibreux	Isolant intérieur fibreux	ZPSO-030	P030	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 1 - Espace détente A107 (Sol)	5. Revêtements de sol et de murs - Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) - Chape maigre	Chape maigre	ZPSO-033	P033	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 3 - Bureau A308 Responsable (Sol)	5. Revêtements de sol et de murs - Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) - Chape maigre	Chape maigre	ZPSO-034	P034	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 3 - Dégagement circulation (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Moquette+chape	Moquette+chape	ZPSO-037	P037	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 2 DIO A207 (Sol)	5. Revêtements de sol et de murs - Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) - Chape maigre	Chape maigre	ZPSO-039	P039	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

Localisation	Composant		N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
Bâtiment A Niveau 2 - D.I.O A207 (Sol)	5. Revêtements de sol et de murs - Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) - Chape maigre	Chape maigre	ZPSO-040	P040	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 2 - Vestiaire Homme (Mur B)	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de ciment lissé ou taloché+peinture	Enduit à base de ciment lissé ou taloché+peinture	ZPSO-041	P041	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 2 - Vestiaire Femme (Mur D)	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de ciment lissé ou taloché	Enduit à base de ciment lissé ou taloché	ZPSO-042	P042	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation (Mur C)	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Colle de plinthe mural	Colle de plinthe mural	ZPSO-043	P043	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation (Sol)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	ZPSO-046	P046	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation (Mur D)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Isolant intérieur fibreux	Isolant intérieur fibreux	ZPSO-047	P047	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 2 - Bureau U.L.C.V A202 (Mur B)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Isolant intérieur fibreux	Isolant intérieur fibreux	ZPSO-049	P049	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

Localisation	Composant		N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation (Sol)	5. Revêtements de sol et de murs - Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) - Chape maigre	Chape maigre	ZPSO-051	P051	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation (Mur D)	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...)	Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...)	ZPSO-052	P052	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 2 - Salle de réunion A205 (Sol)	5. Revêtements de sol et de murs - Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) - Chape maigre	Chape maigre	ZPSO-054	P054	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109 (Mur B)	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Sous couche de tissus mural, de moquette murale ou de vinyle	Sous couche de tissus mural, de moquette murale ou de vinyle	ZPSO-056	P056	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109 (Mur D)	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Sous couche de tissus mural, de moquette murale ou de vinyle	Sous couche de tissus mural, de moquette murale ou de vinyle	ZPSO-060	P060	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109 (Sol)	5. Revêtements de sol et de murs - Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) - Chape maigre	Chape maigre	ZPSO-061	P061	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

Localisation	Composant		N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Moquette	Moquette	ZPSO-062	P062	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 1 - Salle blanche A110 (Mur D)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Isolant intérieur fibreux	Isolant intérieur fibreux	ZPSO-063	P063	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 1 - Local CLIM A111 (Sol)	5. Revêtements de sol et de murs - Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) - Chape maigre	Chape maigre	ZPSO-065	P065	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 1 - Local Stockage Informatique A112 (Mur B)	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Sous couche de tissus mural, de moquette murale ou de vinyle	Sous couche de tissus mural, de moquette murale ou de vinyle	ZPSO-067	P067	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 1 - Local Stockage Informatique A112 (Sol)	5. Revêtements de sol et de murs - Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) - Chape maigre	Chape maigre	ZPSO-068	P068	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 1 - Local Ménage A105 (Mur C)	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de ciment lissé ou taloché +peinture	Enduit à base de ciment lissé ou taloché+peinture	ZPSO-069	P069	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 1 - Local SSI A103 (Mur A)	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de ciment lissé ou taloché +peinture	Enduit à base de ciment lissé ou taloché+peinture	ZPSO-071	P071	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

Localisation	Composant		N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
Bâtiment A Niveau 1 - Local SSI A103 (Sol)	5. Revêtements de sol et de murs - Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) - Chape maigre	Chape maigre	ZPSO-072	P072	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
Bâtiment A Niveau 1 - Local SSI A103 (Plafond)	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Enduit à base de plâtre lissé ou taloché +peinture	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché+peinture	ZPSO-073	P073	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

VII. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT

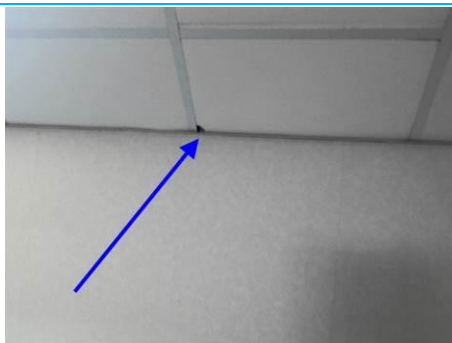
Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, en particulier lorsque les cotations des matériaux sont en note 3 (pour les matériaux de la liste A), AC1, AC2 (pour les matériaux de la liste B situés à l'intérieur de bâtiments occupés ou fréquentés), le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante, les interventions suivantes :

Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
Mesures d'empoussièrement par un organisme accrédité par le COFRAC.

Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la santé Publique.

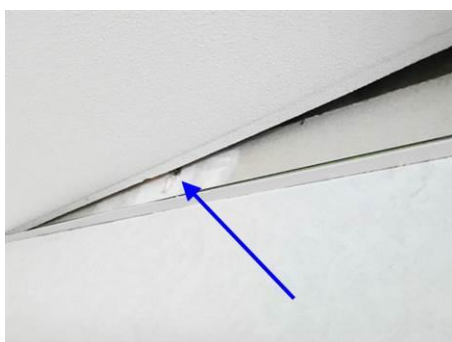
ANNEXE 1 - FICHES D'IDENTIFICATION



Matériaux : ZPSO-001
Prélèvement : P001
Description : Panneaux et plaques
Localisation : Bâtiment A Niveau 5 - Salle de réunion A501
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-002
Prélèvement : P002
Description : Moquette
Localisation : Bâtiment A Niveau 5 - Salle de réunion A501
Résultat : Absence d'amiante



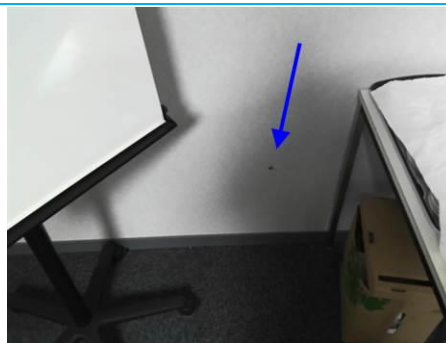
Matériaux : ZPSO-003
Prélèvement : P003
Description : Bandes calicot
Localisation : Bâtiment A Niveau 5 - Salle de pause A500
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-004
Prélèvement : P004
Description : Isolant posé dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond
Localisation : Bâtiment A Niveau 5 - Salle de pause A500
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-005
Prélèvement : P005
Description : Isolant intérieur fibreux
Localisation : Bâtiment A Niveau 5 - Salle de réunion A501
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-006
Prélèvement : P006
Description : Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés
Localisation : Bâtiment A Niveau 5 - Salle de réunion A501
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-007
Prélèvement : P007

Description : Panneaux et plaques
Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Vestiaire femme
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-008
Prélèvement : P008

Description : Enduit à base de ciment lissé ou taloché
Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Vestiaire femme
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-009
Prélèvement : P009

Description : Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...)
Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Vestiaire femme
Résultat : Absence d'amiante



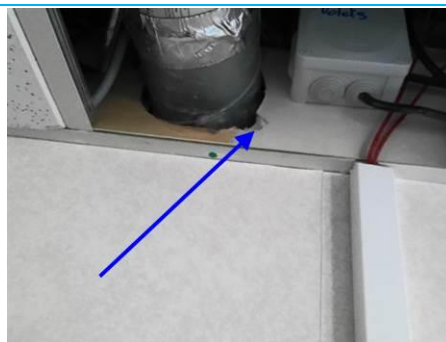
Matériaux : ZPSO-010
Prélèvement : P010

Description : Moquette
Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410
Résultat : Absence d'amiante



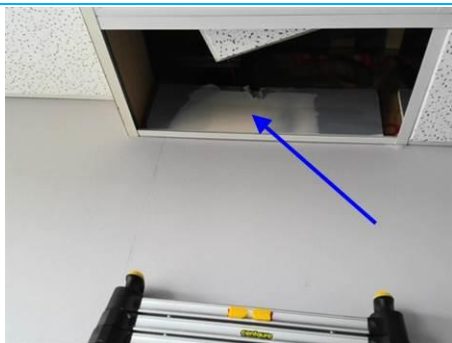
Matériaux : ZPSO-011
Prélèvement : P011

Description : Ragréage
Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410
Résultat : Absence d'amiante



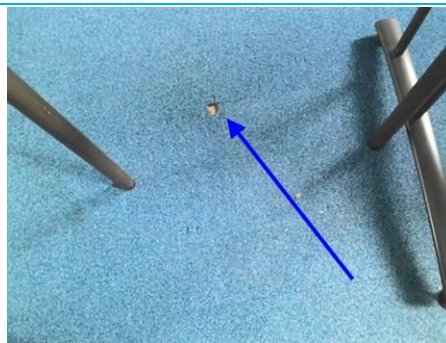
Matériaux : ZPSO-012
Prélèvement : P012

Description : Enduit de jointoiement des plaques de plâtre
Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-013
Prélèvement : P013

Description : Enduit de jointoiment des plaques de plâtre
Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-014
Prélèvement : P014

Description : Moquette
Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-015
Prélèvement : P015

Description : Ragréage
Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410
Résultat : Absence d'amiante



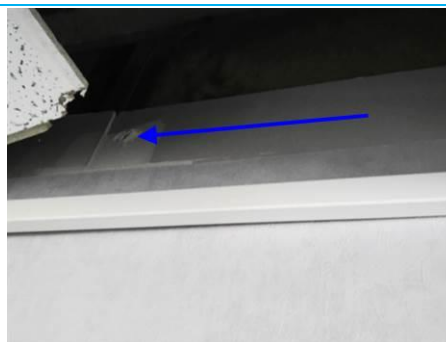
Matériaux : ZPSO-016
Prélèvement : P016

Description : Panneaux et plaques
Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-017
Prélèvement : P017

Description : Isolant intérieur fibreux
Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-018
Prélèvement : P018

Description : Enduit de jointoiment des plaques de plâtre
Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-019

Prélèvement : P019

Description : Enduit à base de plâtre projeté

Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Référent technique

Contentieux A411

Résultat : Absence d'amiante



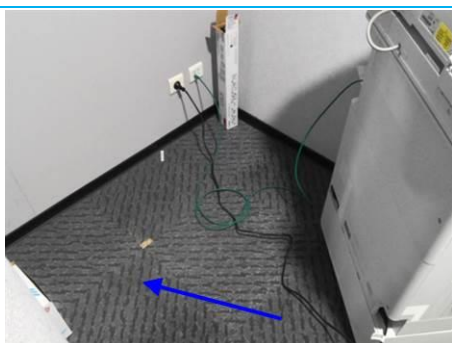
Matériaux : ZPSO-020

Prélèvement : P020

Description : Enduit de jointoiement des plaques de plâtre

Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Dégagement circulation

Résultat : Absence d'amiante



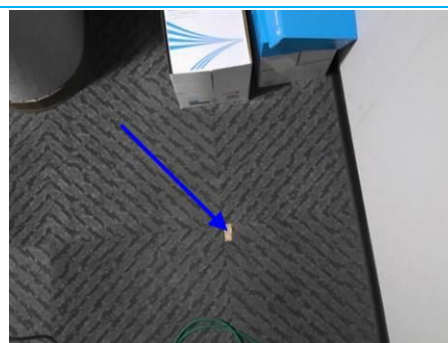
Matériaux : ZPSO-021

Prélèvement : P021

Description : Moquette, colle

Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Dégagement circulation

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-022

Prélèvement : P022

Description : Chape maigre

Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Dégagement circulation

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-023

Prélèvement : P023

Description : Chape maigre

Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Local A404

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-024

Prélèvement : P024

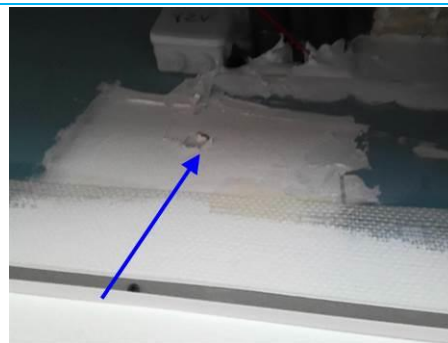
Description : Enduit de jointoiement et plot de colle des plaques de plâtre

Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Local A404

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-025
Prélèvement : P025
Description : Ragréage
Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Salle G.I.A.P A406
Résultat : Absence d'amiante



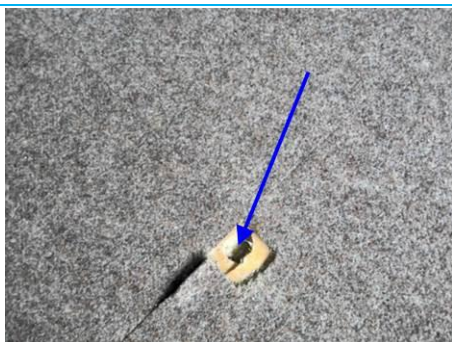
Matériaux : ZPSO-026
Prélèvement : P026
Description : Enduit de jointoiment des plaques de plâtre
Localisation : Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Travailleurs sociaux A305
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-027
Prélèvement : P027
Description : Moquette, colle
Localisation : Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Travailleurs sociaux A305
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-028
Prélèvement : P028
Description : Dalle de sol
Localisation : Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Travailleurs sociaux A305
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-029
Prélèvement : P029
Description : Chape maigre
Localisation : Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Travailleurs sociaux A305
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-030
Prélèvement : P030
Description : Isolant intérieur fibreux
Localisation : Bâtiment A Niveau 3 - Local Visio A310
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-031
Prélèvement : P031

Description : Panneaux et plaques

Localisation : Bâtiment A Niveau 3 - Antenne Avranches A306

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-032
Prélèvement : P032

Description : Enduit de jointoiement des plaques de plâtre

Localisation : Bâtiment A Niveau 3 - Antenne Avranches A306

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-033
Prélèvement : P033

Description : Chape maigre

Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Espace détente A107

Résultat : Absence d'amiante

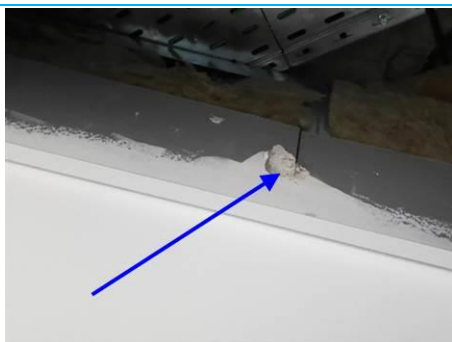


Matériaux : ZPSO-034
Prélèvement : P034

Description : Chape maigre

Localisation : Bâtiment A Niveau 3 - Bureau A308 Responsable

Résultat : Absence d'amiante

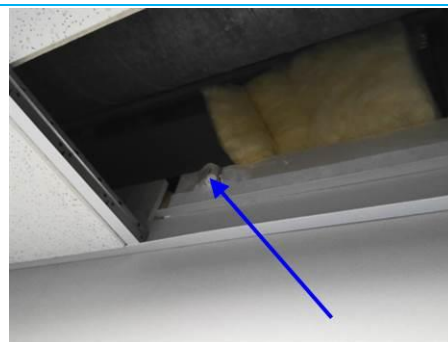


Matériaux : ZPSO-035
Prélèvement : P035

Description : Enduit de jointoiement des plaques de plâtre

Localisation : Bâtiment A Niveau 3 - Bureau S.N.G.R A309

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-036
Prélèvement : P036

Description : Enduit de jointoiement des plaques de plâtre

Localisation : Bâtiment A Niveau 3 - Dégagement circulation

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-037
Prélèvement : P037
Description : Moquette+chape
Localisation : Bâtiment A Niveau 3 - Dégagement circulation
Résultat : Absence d'amiante



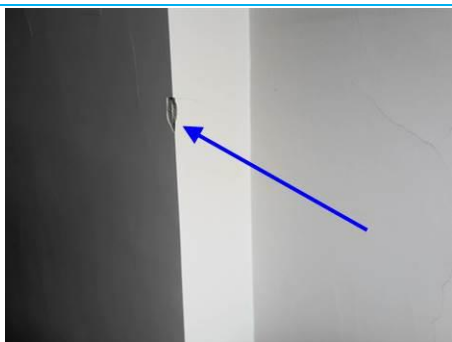
Matériaux : ZPSO-038
Prélèvement : P038
Description : Enduit de jointolement des plaques de plâtre
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - D.I.O A207
Résultat : Absence d'amiante



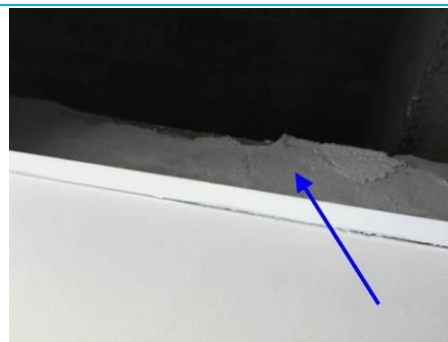
Matériaux : ZPSO-039
Prélèvement : P039
Description : Chape maigre
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 2 DIO A207
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-040
Prélèvement : P040
Description : Chape maigre
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - D.I.O A207
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-041
Prélèvement : P041
Description : Enduit à base de ciment lissé ou taloché+peinture
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Vestiaire Homme
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-042
Prélèvement : P042
Description : Enduit à base de ciment lissé ou taloché
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Vestiaire Femme
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-043
Prélèvement : P043
Description : Colle de plinthe mural
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-044
Prélèvement : P044
Description : Enduit de jointoiment des plaques de plâtre
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-045
Prélèvement : P045
Description : Dalle de sol+ragréage
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-046
Prélèvement : P046
Description : Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-047
Prélèvement : P047
Description : Isolant intérieur fibreux
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-048
Prélèvement : P048
Description : Enduit de jointoiment des plaques de plâtre
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Bureau U.L.C.V A202
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-049
Prélèvement : P049
Description : Isolant intérieur fibreux
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Bureau U.L.C.V A202
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-050
Prélèvement : P050
Description : Enduit de jointoiement et plot de colle des plaques de plâtre
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Bureau U.L.C.V A202
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-051
Prélèvement : P051
Description : Chape maigre
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-052
Prélèvement : P052
Description : Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...)
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-053
Prélèvement : P053
Description : Dalle de sol
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Palier A904
Résultat : Absence d'amiante



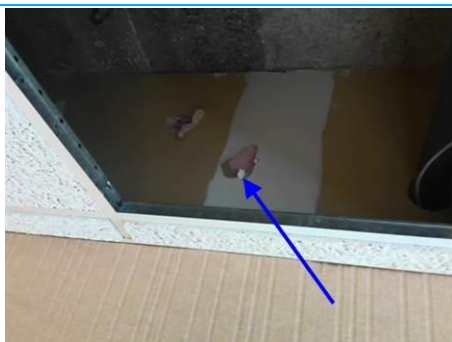
Matériaux : ZPSO-054
Prélèvement : P054
Description : Chape maigre
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Salle de réunion A205
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-055
Prélèvement : P055
Description : Dalle de sol+ragréage
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Bureau Responsable ULCV A206
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-056
Prélèvement : P056
Description : Sous couche de tissus mural, de moquette murale ou de vinyle
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-057
Prélèvement : P057
Description : Enduit de jointoiment des plaques de plâtre
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-058
Prélèvement : P058
Description : Panneaux et plaques
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-059
Prélèvement : P059
Description : Enduit de jointoiment des plaques de plâtre cartonné
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-060
Prélèvement : P060
Description : Sous couche de tissus mural, de moquette murale ou de vinyle
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-061
Prélèvement : P061
Description : Chape maigre
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109
Résultat : Absence d'amiante



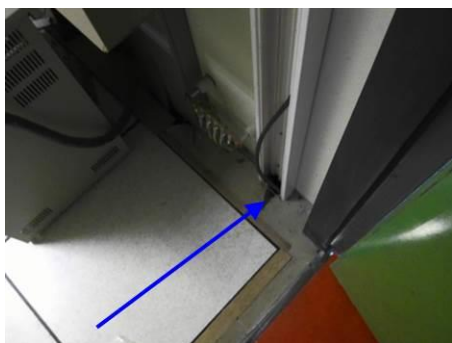
Matériaux : ZPSO-062
Prélèvement : P062
Description : Moquette
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109
Résultat : Absence d'amiante



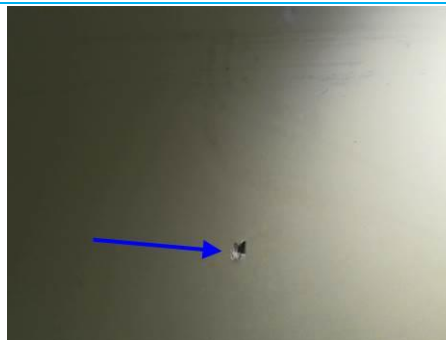
Matériaux : ZPSO-063
Prélèvement : P063
Description : Isolant intérieur fibreux
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Salle blanche A110
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-064
Prélèvement : P064
Description : Enduit de jointoiment et plot de colle des plaques de plâtre
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Salle blanche A110
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-065
Prélèvement : P065
Description : Chape maigre
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local CLIM A111
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-066
Prélèvement : P066
Description : Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non+ peinture
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-067

Prélèvement : P067

Description : Sous couche de tissus mural, de moquette murale ou de vinyle

Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local Stockage Informatique A112

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-068

Prélèvement : P068

Description : Chape maigre

Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local Stockage Informatique A112

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-069

Prélèvement : P069

Description : Enduit à base de ciment lissé ou taloché+peinture

Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local Ménage A105

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-070

Prélèvement : P070

Description : Dalle de sol

Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local SSI A103

Résultat : Présence d'amiante



Matériaux : ZPSO-071

Prélèvement : P071

Description : Enduit à base de ciment lissé ou taloché+peinture

Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local SSI A103

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-072

Prélèvement : P072

Description : Chape maigre

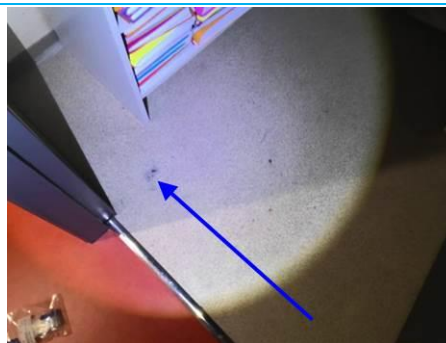
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local SSI A103

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-073
Prélèvement : P073

Description : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché+peinture
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local SSI A103
Résultat : Absence d'amiante



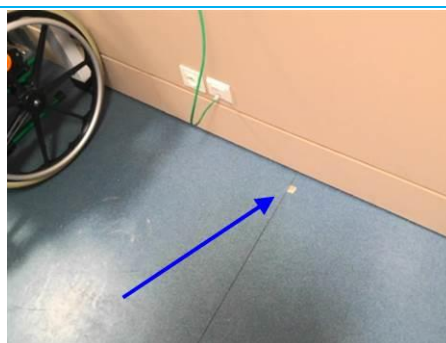
Matériaux : ZPSO-074
Prélèvement : P074

Description : Dalle de sol+chape
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local Archives C A104
Résultat : Présence d'amiante



Matériaux : ZPSO-075
Prélèvement : P075

Description : Enduit de jointoiment des plaques de plâtre
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Degagement couloir
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-076
Prélèvement : P076

Description : Dalle de sol+ragréage
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Infirmerie A108
Résultat : Absence d'amiante

ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS

Planche de repérage technique	
N° planche :1/5	
Nom du plan : BAT A NIVEAU 1	
Entreprise réalisant le repérage : SOCOTEC Diagnostic Caen 267 rue Marie Curie - ZI de la Sphère-CS 30030 14201 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX	
Adresse du bien : CAF Siège Social Bâtiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES	
Informations relatives au rapport du repérage : Réf. du rapport : 2307CHNCA - BI3280000000157 Rédacteur : Didier CHIBON Date : 15/08/2023	
Commentaires :	

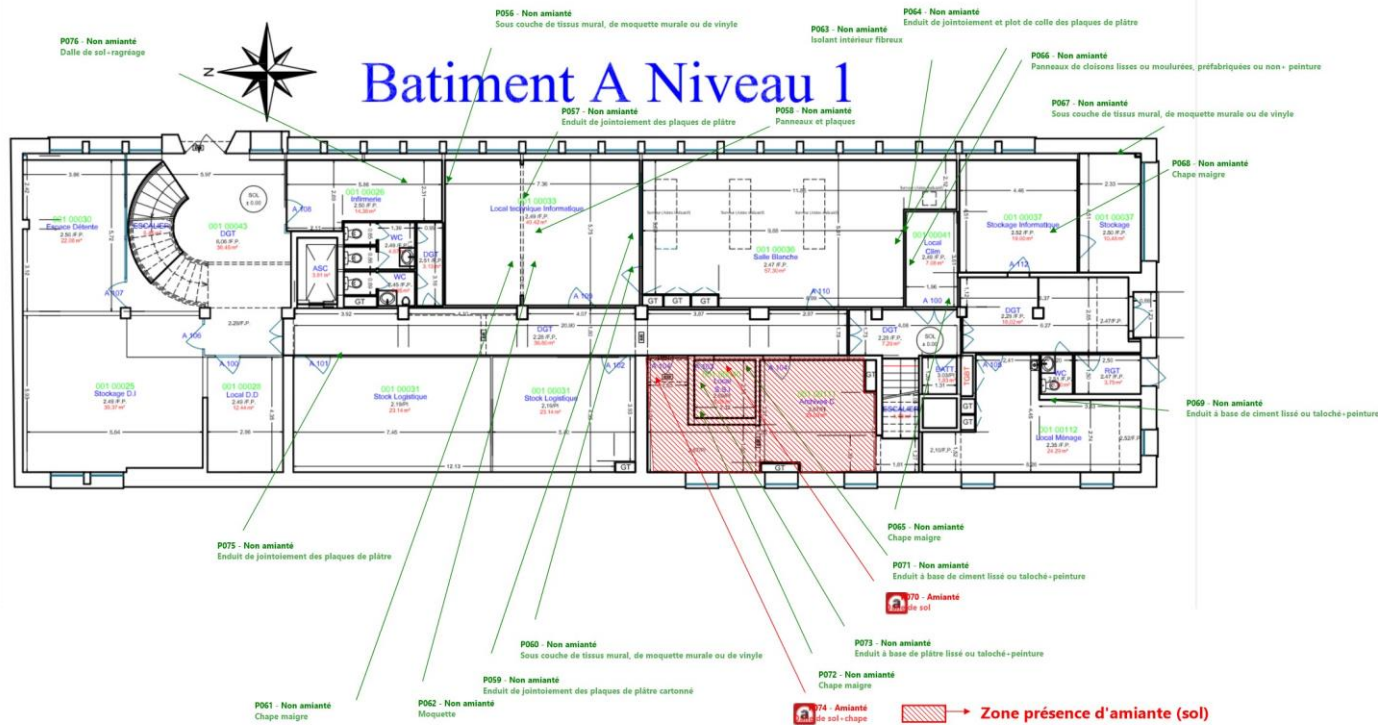


Planche de repérage technique

N° planche :2/5

Nom du plan :

BAT A NIVEAU 2

Entreprise réalisant le repérage :

SOCOTEC Diagnostic Caen
267 rue Marie Curie - ZI de la Sphère-CS
30030
14201 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX

Adresse du bien :

CAF Siège Social
Bâtiment A
63 Boulevard Amiral Gauchet
50300 AVRANCHES

Informations relatives au rapport du repérage :

Réf. du rapport : 2307CHNCA -
BI3280000000157
Rédacteur : Didier CHIBON
Date : 15/08/2023

Commentaires :

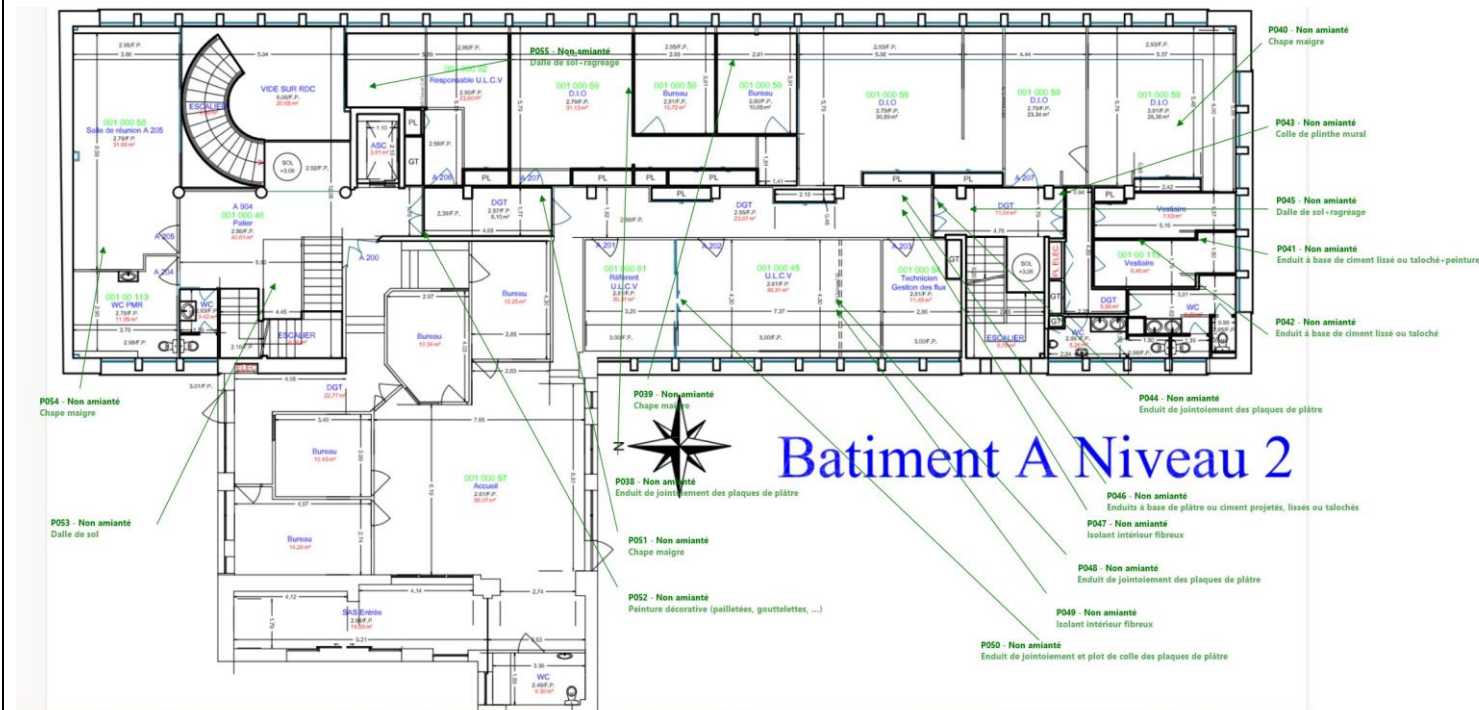


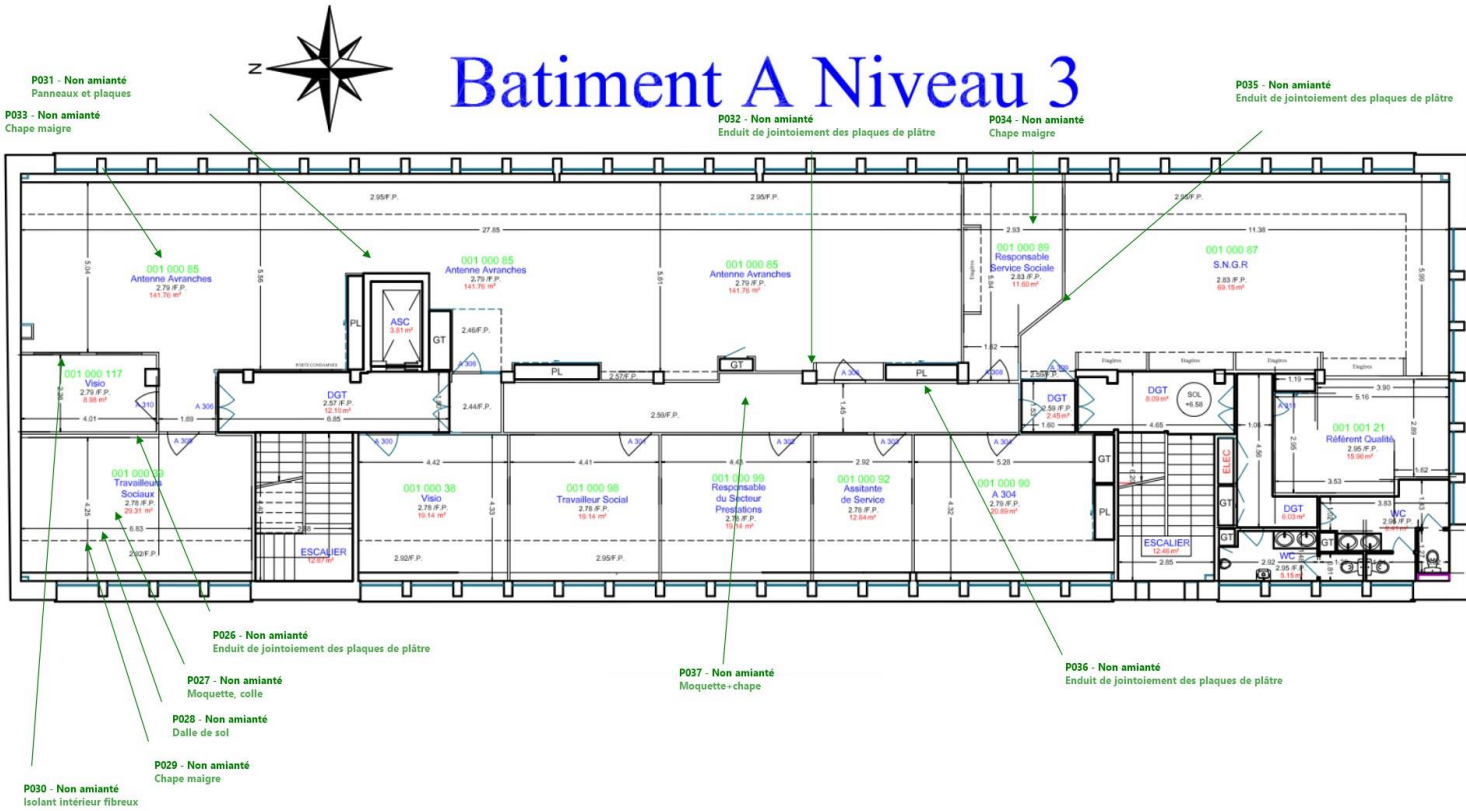
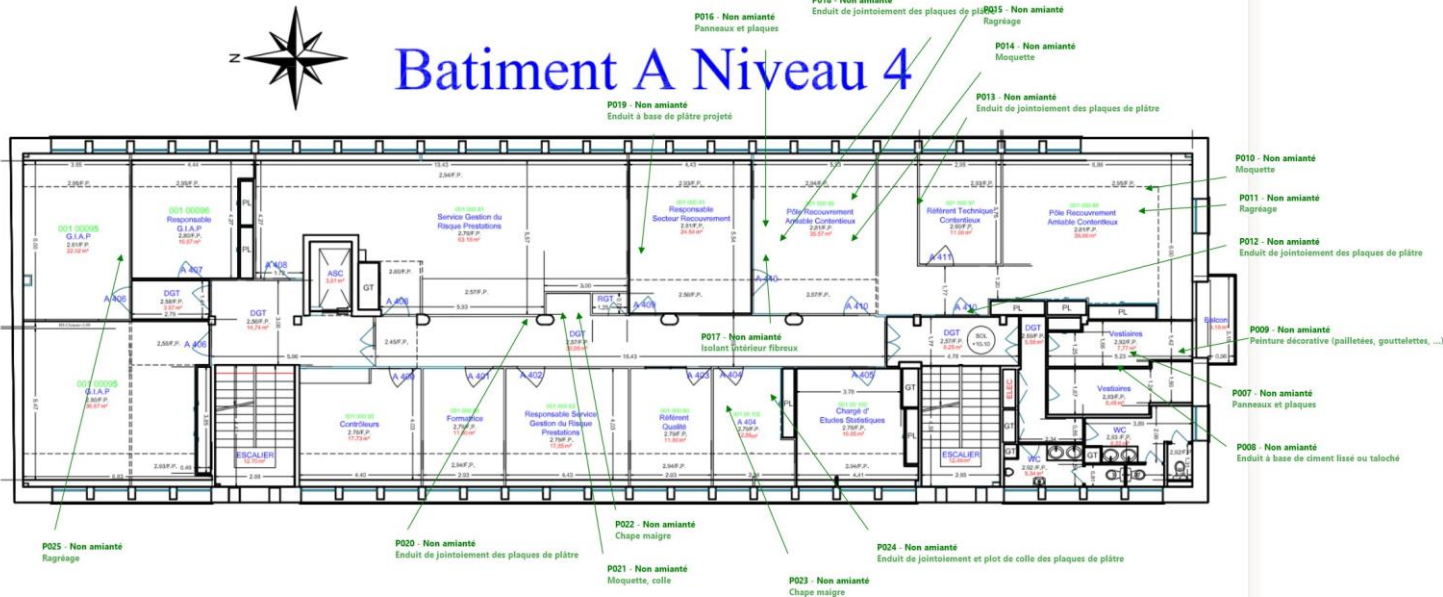
	Planche de repérage technique
	N° planche :3/5
	Nom du plan : BAT A NIVEAU 3
	Entreprise réalisant le repérage : SOCOTEC Diagnostic Caen 267 rue Marie Curie - ZI de la Sphère-CS 30030 14201 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX
	Adresse du bien : CAF Siège Social Bâtiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
	Informations relatives au rapport du repérage : Réf. du rapport : 2307CHNCA - BI3280000000157 Rédacteur : Didier CHIBON Date : 15/08/2023
	Commentaires :

	Planche de repérage technique
	N° planche :4/5
	Nom du plan : BAT A NIVEAU 4
	Entreprise réalisant le repérage : SOCOTEC Diagnostic Caen 267 rue Marie Curie - ZI de la Sphère-CS 30030 14201 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX
	Adresse du bien : CAF Siège Social Bâtiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
	Informations relatives au rapport du repérage : Réf. du rapport : 2307CHNCA - BI3280000000157 Rédacteur : Didier CHIBON Date : 15/08/2023
	Commentaires :



Batiment A Niveau 5

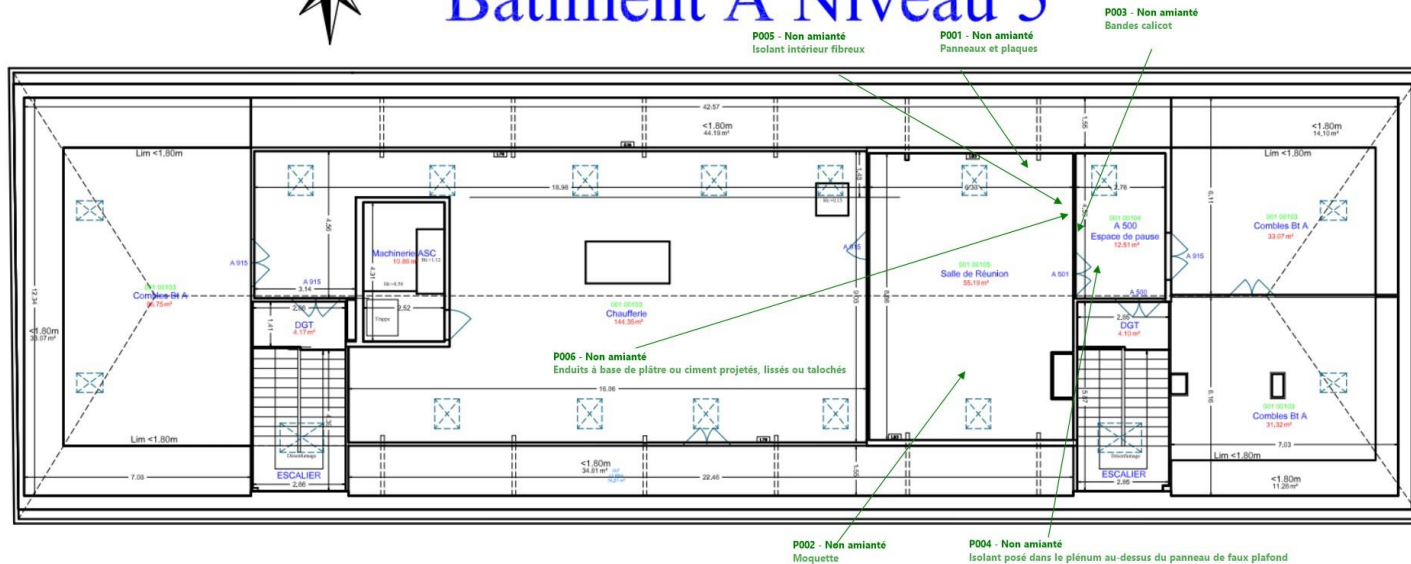


Planche de repérage technique

N° planche : 5/5

Nom du plan :

BAT A NIVEAU 5

Entreprise réalisant le repérage :

SOCOTEC Diagnostic Caen
267 rue Marie Curie - ZI de la Sphère-CS
30030
14201 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX

Adresse du bien :

CAF Siège Social
Bâtiment A
63 Boulevard Amiral Gauchet
50300 AVRANCHES

Informations relatives au rapport du repérage :

Réf. du rapport : 2307CHNCA -
BI3280000000157
Rédacteur : Didier CHIBON
Date : 15/08/2023

Commentaires :

ANNEXE 3 - PV ANALYSES



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7008 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7008
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P001 - Panneaux et plaques - Batiment A Niveau 5 - Salle de reunion A501
Description ITGA	Couche souple blanche / Colle polymère jaune / Matériau fibreux jaune

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Couche souple blanche non séparable + Colle polymère jaune non séparable + Matériau fibreux jaune	MOLP + META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : DVH (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7010 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7010
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P002 - Moquette - Batiment A Niveau 5 - Salle de reunion A501
Description ITGA	Moquette grise avec couche bitumineuse

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Moquette grise avec couche bitumineuse	META (B) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : REM

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7012 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7012
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P003 - Bandes calicot - Batiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Description ITGA	Toile fibreuse blanche / Matériau plâtreux blanc / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Toile fibreuse blanche non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Autres fibres inhalables distingues par M/D/A. (2) Analyste : JNN (3)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
- (3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7014 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7014
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P004 - Isolant pose dans le plenum au-dessus du panneau de faux plafond - Batiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Description ITGA	Matériau fibreux jaune avec poussières

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Matériau fibreux jaune avec poussières	MOLP + META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : REM

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7016 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7016
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P005 - Isolant interieur fibreux - Batiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Description ITGA	Matériau fibreux jaune / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Matériau fibreux jaune non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée	MOLP + META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : REM (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7018 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7018
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P006 - Enduits a base de platre ou ciment projetes, lisses ou taloches - Batiment A Niveau 1 - Espace detente A107
Description ITGA	Papier / Enduit plâtreux blanc / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée / Matériau fibreux jaune

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Papier non séparable + Enduit plâtreux blanc non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée + Matériau fibreux jaune non séparable	MOLP + META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : DVH (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7019 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7019
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P007 - Panneaux et plaques - Batiment A Niveau 4 - Vestiaire femme
Description ITGA	Enduit blanc / Matériau fibreux beige

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux beige	MOLP + META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 4 Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : AUG (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7020 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7020
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P008 - Enduit a base de ciment lisse ou taloche - Batiment A Niveau 1 - Espace detente A107
Description ITGA	Enduit gris en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Enduit gris en vrac	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : AKV (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7021 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7021
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P009 - Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) - Batiment A Niveau 1 - Espace detente A107
Description ITGA	Peinture / Matériau gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peinture non séparable + (Matériau gris non séparable)	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : AKV (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

La (les) couche(s) demandée(s) ont fait l'objet de prises d'essai ciblées mais n'ont pas pu être séparées des couches identifiées entre parenthèses pour lesquelles la limite de détection n'est pas garantie.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7022 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7022
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P010 - Moquette - Batiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410
Description ITGA	Moquette bleue avec couche bitumineuse

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Moquette bleue avec couche bitumineuse	META (B) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : REM

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7023 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7023
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P011 - Ragraage - Batiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410
Description ITGA	Ragraage gris en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Ragraage gris en vrac	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : JNN (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7024 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7024
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P012 - Enduit de jointoiment des plaques de platre - Batiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410
Description ITGA	Enduit plâtreux gris / Carton

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Enduit plâtreux gris non séparable + Carton non séparable	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : SMY (3)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D: Diffraction électronique / A: Analyse EDX).
- (3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7025 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7025
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P013 - Enduit de jointoiment des plaques de platre - Batiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410
Description ITGA	Papier peint / Enduit plâtreux blanc / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Papier peint non séparable + Enduit plâtreux blanc non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Autres fibres inhalables distingues par M. (2) Analyste : AFE (3)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
- (3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7026 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7026
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P014 - Moquette - Batiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410
Description ITGA	Moquette bleue avec couche bitumineuse

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Moquette bleue avec couche bitumineuse	META (B) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MYF

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7027 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7027
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P015 - Ragraeage - Batiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410
Description ITGA	Papier peint / Ragraeage gris en faible quantité

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► (Papier peint non séparable) + Ragraeage gris en faible quantité non séparable	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : JNN (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

La (les) couche(s) demandée(s) ont fait l'objet de prises d'essai ciblées mais n'ont pas pu être séparées des couches identifiées entre parenthèses pour lesquelles la limite de détection n'est pas garantie.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7028 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7028
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P016 - Panneaux et plaques - Batiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410
Description ITGA	Enduit blanc / Matériau fibreux gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux gris	MOLP + META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : SYO (3)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
- (3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7029 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7029
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P017 - Isolant interieur fibreux - Batiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410
Description ITGA	Matériau fibreux jaune

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Matériau fibreux jaune	MOLP + META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : REM

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7030 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7030
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI3280000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI3280000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P018 - Enduit de jointoiement des plaques de platre - Batiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410
Description ITGA	Papier peint / Matériau plâtreux blanc / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Papier peint non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KOB (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7031 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7031
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P019 - Enduit a base de platre projete - Batiment A Niveau 4 - Referent technique Contentieux A411
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Carton

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + Carton non séparable	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KOB (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7032 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7032
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P020 - Enduit de jointoiment des plaques de platre - Batiment A Niveau 4 - Degagement circulation
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Enduit plâtreux blanc non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Autres fibres inhalables distingues par M. (2) Analyste : AFE (3)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D: Diffraction électronique / A: Analyse EDX).
- (3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7033 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7033
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P021 - Moquette, colle - Batiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Description ITGA	Moquette grise / Colle polymère jaune

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Moquette grise	META (B) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : AKV
► Colle polymère jaune	META (B) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : REM

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7034 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7034
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P022 - Chape maigre - Batiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Description ITGA	Matériau gris en vrac hétérogène

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Matériau gris en vrac hétérogène	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : AFE (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7035 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7035
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P023 - Chape maigre - Batiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Description ITGA	Matériau gris en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Matériau gris en vrac	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : JNN (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7036 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7036
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI3280000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI3280000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P024 - Enduit de jointoiement et plot de colle des plaques de plâtre - Batiment A Niveau 1 - Espace detente A107
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Carton

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Enduit plâtreux blanc en vrac + Carton non séparable	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : JNN (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7037 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7037
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P025 - Ragraage - Batiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Description ITGA	Ragraage gris en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Ragraage gris en vrac	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : AFE (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7038 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7038
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P026 - Enduit de jointoiment des plaques de platre - Batiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Papier / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Enduit plâtreux blanc non séparable + Papier non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : JNN (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7039 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7039
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P027 - Moquette, colle - Batiment A Niveau 3 - Bureau Travailleurs sociaux A305
Description ITGA	Moquette beige avec couche souple / Colle polymère jaune

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Moquette beige avec couche souple	META (B) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : REM
► Colle polymère jaune	META (B) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : REM

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7040 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7040
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P028 - Dalle de sol - Batiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Description ITGA	Colle polymère beige / Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Colle polymère beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : REM (2)
► Revêtement souple beige	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : REM

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7041 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7041
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P029 - Chape maigre - Batiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Description ITGA	Matériau gris en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Matériau gris en vrac	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : AFE (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7042 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7042
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P030 - Isolant interieur fibreux - Batiment A Niveau 3 - Local Visio A310
Description ITGA	Matériau fibreux marron

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Matériau fibreux marron	MOLP + META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 7 Nombre de supports d'analyse : 12	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : AKV

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7043 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7043
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P031 - Panneaux et plaques - Batiment A Niveau 3 - Antenne Avranches A306
Description ITGA	Enduit blanc / Matériau fibreux beige

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux beige	MOLP + META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : DVH (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7044 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7044
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P032 - Enduit de jointoiement des plaques de platre - Batiment A Niveau 3 - Antenne Avranches A306
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KOB (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7045 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7045
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P033 - Chape maigre - Batiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Description ITGA	Matériau gris en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Matériau gris en vrac	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KOB (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7046 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7046
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P034 - Chape maigre - Batiment A Niveau 3 - Bureau A308 Responsable
Description ITGA	Matériau gris en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Matériau gris en vrac	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : JNN (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7047 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7047
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P035 - Enduit de jointoiment des plaques de platre - Batiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Enduit plâtreux blanc non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : AFE (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7048 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7048
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P036 - Enduit de jointoiment des plaques de platre - Batiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Enduit plâtreux blanc non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KOB (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7049 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7049
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P037 - Moquette+chape - Batiment A Niveau 3 - Degagement circulation
Description ITGA	Moquette bleue avec couche bitumineuse / Colle polymère jaune / Matériau gris en faible quantité en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Moquette bleue avec couche bitumineuse	META (B) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : REM
► Colle polymère jaune non séparable + Matériau gris en faible quantité en vrac non séparable	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : JNN (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7050 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7050
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P038 - Enduit de jointoiment des plaques de platre - Batiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Enduit plâtreux blanc non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : AFE (3)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D: Diffraction électronique / A: Analyse EDX).
- (3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7051 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7051
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P039 - Chape maigre - Batiment A Niveau 2 - Bureau 2 DIO A207
Description ITGA	Matériau gris en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Matériau gris en vrac	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : JNN (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7052 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7052
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P040 - Chape maigre - Batiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Description ITGA	Matériau gris en vrac hétérogène

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Matériau gris en vrac hétérogène	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SYO (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7053 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7053
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P041 - Enduit a base de ciment lisse ou taloche+peinture - Batiment A Niveau 2 - Vestiaire Homme
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc / Matériau compact gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc non séparable + Matériau compact gris	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : AFE (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7054 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7054
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P042 - Enduit a base de ciment lisse ou taloche - Batiment A Niveau 1 - Espace detente A107
Description ITGA	Enduit compact gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Enduit compact gris	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste(s) : REM / KOB (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7055 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7055
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P043 - Colle de plinthe mural - Batiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Description ITGA	Colle polymère jaune / Peinture / Toile fibreuse blanche / Matériau plâtreux blanc

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Colle polymère jaune non séparable + (Peinture non séparable) + (Toile fibreuse blanche non séparable) + (Matériau plâtreux blanc non séparable)	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SYO (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

La (les) couche(s) demandée(s) ont fait l'objet de prises d'essai ciblées mais n'ont pas pu être séparées des couches identifiées entre parenthèses pour lesquelles la limite de détection n'est pas garantie.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Nollwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7056 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7056
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P044 - Enduit de jointoiement des plaques de platre - Batiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Enduit plâtreux blanc non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Autres fibres inhalables distingues par M. (2) Analyste : MYF (3)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
- (3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7057 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7057
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P045 - Dalle de sol+ragreage - Batiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Description ITGA	Revêtement souple marron / Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Revêtement souple marron	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SYO
► (Colle polymère jaune non séparable) + Ragréage gris non séparable	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SYO (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

La (les) couche(s) demandée(s) ont fait l'objet de prises d'essai ciblées mais n'ont pas pu être séparées des couches identifiées entre parenthèses pour lesquelles la limite de détection n'est pas garantie.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7058 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7058
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P046 - Enduits a base de platre ou ciment projetes, lisses ou taloches - Batiment A Niveau 2 - Degagement circulation
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Carton

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : REM (2)
Carton non séparable		Non analysé		

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7059 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7059
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P047 - Isolant interieur fibreux - Batiment A Niveau 1 - Espace detente A107
Description ITGA	Matériau fibreux jaune avec poussières

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Matériau fibreux jaune avec poussières	MOLP + META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : REM

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7060 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7060
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P048 - Enduit de jointoiement des plaques de platre - Batiment A Niveau 2 - Bureau U.L.C.V A202
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : REM (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7061 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7061
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P049 - Isolant interieur fibreux - Batiment A Niveau 2 - Bureau U.L.C.V A202
Description ITGA	Matériau fibreux jaune avec poussières

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Matériau fibreux jaune avec poussières	MOLP + META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : REM

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7062 EN DATE DU 09/08/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20053
Echantillon ITGA : IT142308-7062
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P050 - Enduit de jointoiement et plot de colle des plaques de plâtre - Batiment A Niveau 1 - Espace detente A107
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Enduit plâtreux blanc	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : REM

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Nolwenn MIGAUD Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7160 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20054
Echantillon ITGA : IT142308-7160
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P051 - Chape maigre - Batiment A Niveau 2 - Degagement circulation
Description ITGA	Matériau compact gris hétérogène avec poussières

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Matériau compact gris hétérogène avec poussières	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KOB

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mane Tsi CHU Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7162 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20054
Echantillon ITGA : IT142308-7162
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P052 - Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) - Batiment A Niveau 1 - Espace detente A107
Description ITGA	Peintures multiples / Matériau plâtreux blanc

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peintures multiples non séparable + (Matériau plâtreux blanc non séparable)	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : JNN (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

La (les) couche(s) demandée(s) ont fait l'objet de prises d'essai ciblées mais n'ont pas pu être séparées des couches identifiées entre parenthèses pour lesquelles la limite de détection n'est pas garantie.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Mane Tsi CHU Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7164 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20054
Echantillon ITGA : IT142308-7164
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P053 - Dalle de sol - Batiment A Niveau 2 - Palier A904
Description ITGA	Revêtement souple rouge / Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Revêtement souple rouge	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : JNN
Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable	Non analysé			

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mane Tsi CHU Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7166 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20054
Echantillon ITGA : IT142308-7166
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P054 - Chape maigre - Batiment A Niveau 2 - Salle de reunion A205
Description ITGA	Matériau gris en vrac hétérogène

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Matériau gris en vrac hétérogène	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KOB (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Mane Tsi CHU Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7168 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20054
Echantillon ITGA : IT142308-7168
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P055 - Dalle de sol+ragreage - Batiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Description ITGA	Revêtement cassant beige / Colle polymère jaune / Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Revêtement cassant beige	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KOB
Colle polymère jaune	Non analysé			
► Revêtement souple beige	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MYF
► (Colle polymère jaune non séparable) + Ragréage gris en vrac non séparable	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MYF (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

La (les) couche(s) demandée(s) ont fait l'objet de prises d'essai ciblées mais n'ont pas pu être séparées des couches identifiées entre parenthèses pour lesquelles la limite de détection n'est pas garantie.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Mane Tsi CHU Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7170 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20054
Echantillon ITGA : IT142308-7170
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI3280000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI3280000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P056 - Sous couche de tissus mural, de moquette murale ou de vinyle - Batiment A Niveau 1 - Espace detente A107
Description ITGA	Moquette beige / Matériau plâtreux rose en vrac avec couche cartonnée

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Moquette beige non séparable + Matériau plâtreux rose en vrac avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : AFE (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Mane Tsi CHU Analyste



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7172 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20054
Echantillon ITGA : IT142308-7172
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P057 - Enduit de jointoiment des plaques de platre - Batiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109
Description ITGA	Enduit plâtreux beige / Papier / Matériau plâtreux rose avec couche cartonnée

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Enduit plâtreux beige non séparable + Papier non séparable + Matériau plâtreux rose avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : AFE (3)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Mane Tsi CHU Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7173 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20054
Echantillon ITGA : IT142308-7173
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P058 - Panneaux et plaques - Batiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109
Description ITGA	Enduit blanc / Matériau fibreux beige / Couche d'aluminium

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux beige	MOLP + META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 4 Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KOB (2)
Couche d'aluminium	Non analysé			

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Mane Tsi CHU Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7176 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20054
Echantillon ITGA : IT142308-7176
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA_-_BI3280000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI3280000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P059 - Enduit de jointoiment des plaques de platre cartonne - Batiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109
Description ITGA	Enduit plâtreux beige / Papier / Matériau plâtreux blanc / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Enduit plâtreux beige non séparable + Papier non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : AFE (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Mane Tsi CHU Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7178 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20054
Echantillon ITGA : IT142308-7178
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA_-_BI3280000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI3280000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P060 - Sous couche de tissu mural, de moquette murale ou de vinyle - Batiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109
Description ITGA	Moquette beige / Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Moquette beige non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyse : AFE (3)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D: Diffraction électronique / A: Analyse EDX).

(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Mane Tsi CHU Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7180 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20054
Echantillon ITGA : IT142308-7180
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P061 - Chape maigre - Batiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Description ITGA	Peinture en vrac / Matériau beige hétérogène

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► (Peinture en vrac non séparable) + Matériau beige hétérogène non séparable	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KOB (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

La (les) couche(s) demandée(s) ont fait l'objet de prises d'essai ciblées mais n'ont pas pu être séparées des couches identifiées entre parenthèses pour lesquelles la limite de détection n'est pas garantie.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Mane Tsi CHU Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7181 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20054
Echantillon ITGA : IT142308-7181
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P062 - Moquette - Batiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109
Description ITGA	Moquette beige avec couche bitumineuse

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Moquette beige avec couche bitumineuse	META (B) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MYF

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mane Tsi CHU Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7184 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20054
Echantillon ITGA : IT142308-7184
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI3280000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI3280000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P063 - Isolant interieur fibreux - Batiment A Niveau 1 - Salle blanche A110
Description ITGA	Matériau fibreux jaune avec poussières

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Matériau fibreux jaune avec poussières	MOLP + META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : REM

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mane Tsi CHU Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7186 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20054
Echantillon ITGA : IT142308-7186
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P064 - Enduit de jointoiement et plot de colle des plaques de platre - Batiment A Niveau 1 - Salle blanche A110
Description ITGA	Colle beige

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Colle beige	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : JNN

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mane Tsi CHU Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7188 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20054
Echantillon ITGA : IT142308-7188
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P065 - Chape maigre - Batiment A Niveau 1 - Local CLIM A111
Description ITGA	Matériau compact gris / Matériau compact gris hétérogène

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Matériau compact gris + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SYO

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mane Tsi CHU Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7190 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20054
Echantillon ITGA : IT142308-7190
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P066 - Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, prefabriquées ou non+ peinture - Batiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc / Papier / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable + Papier non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : AFE (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Mane Tsi CHU Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7192 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20054
Echantillon ITGA : IT142308-7192
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P067 - Sous couche de tissus mural, de moquette murale ou de vinyle - Batiment A Niveau 1 - Espace detente A107
Description ITGA	Moquette beige avec couche en papier / Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Moquette beige avec couche en papier non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : SYO (3)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D: Diffraction électronique / A: Analyse EDX).
- (3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Mane Tsi CHU Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7194 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20054
Echantillon ITGA : IT142308-7194
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P068 - Chape maigre - Batiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Description ITGA	Matériau beige en vrac hétérogène

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Matériau beige en vrac hétérogène	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : JNN (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Mane Tsi CHU Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7196 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20054
Echantillon ITGA : IT142308-7196
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P069 - Enduit a base de ciment lisse ou taloche+peinture - Batiment A Niveau 1 - Espace detente A107
Description ITGA	Peinture en vrac / Enduit beige en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peinture en vrac non séparable + Enduit beige en vrac non séparable	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : JNN (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Mane Tsi CHU Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7198 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20054
Echantillon ITGA : IT142308-7198
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P070 - Dalle de sol - Batiment A Niveau 1 - Local SSI A103
Description ITGA	Dalle dure cassante verte / Colle polymère jaune en faible quantité

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Dalle dure cassante verte	META (B) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyste : AKV
Colle polymère jaune en faible quantité		Non analysé		

Validé par : Mane Tsi CHU Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7200 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20054
Echantillon ITGA : IT142308-7200
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P071 - Enduit a base de ciment lisse ou taloche+peinture - Batiment A Niveau 1 - Espace detente A107
Description ITGA	Peinture / Enduit compact beige hétérogène

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit compact beige hétérogène non séparable	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SMY (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Mane Tsi CHU Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7201 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20054
Echantillon ITGA : IT142308-7201
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P072 - Chape maigre - Batiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Description ITGA	Matériau compact beige hétérogène

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Matériau compact beige hétérogène	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SMY

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mane Tsi CHU Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7202 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20054
Echantillon ITGA : IT142308-7202
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P073 - Enduit a base de platre lisse ou taloche+peinture - Batiment A Niveau 1 - Local SSI A103
Description ITGA	Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : AKV (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Mane Tsi CHU Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7203 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20054
Echantillon ITGA : IT142308-7203
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA_-BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P074 - Dalle de sol+chape - Batiment A Niveau 1 - Local Archives C A104
Description ITGA	Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris / Colle bitumineuse noire / Ragréage gris en faible quantité en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Revêtement souple beige	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KOB
▶ (Colle polymère jaune non séparable) + Ragréage gris non séparable	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KOB (3)
▶ (Colle bitumineuse noire non séparable) + Ragréage gris en faible quantité en vrac non séparable	MOLP le 09/08/2023 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyste : MHE (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

La (les) couche(s) demandée(s) ont fait l'objet de prises d'essai ciblées mais n'ont pas pu être séparées des couches identifiées entre parenthèses pour lesquelles la limite de détection n'est pas garantie.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7203 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Mane Tsi CHU Analyste



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7204 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20054
Echantillon ITGA : IT142308-7204
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P075 - Enduit de jointoiment des plaques de platre - Batiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Description ITGA	Enduit plâtreux beige / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Enduit plâtreux beige non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 08/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KOB (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Mane Tsi CHU Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT142308-7205 EN DATE DU 09/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA)
M. Didier CHIBON
CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1423-20054
Echantillon ITGA : IT142308-7205
Reçu au laboratoire le : 07/08/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2307CHNCA - BI328000000157_2023_08_04_1619_4577
Dossier client	2307CHNCA - BI328000000157 - CAF Siege Social Batiment A 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Echantillon	P076 - Dalle de sol+ragreage - Batiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Description ITGA	Revêtement souple bleu et noir / Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Revêtement souple bleu et noir	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SMY
► (Colle polymère jaune non séparable) + Ragréage gris non séparable	META (A) le 09/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SMY (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

La (les) couche(s) demandée(s) ont fait l'objet de prises d'essai ciblées mais n'ont pas pu être séparées des couches identifiées entre parenthèses pour lesquelles la limite de détection n'est pas garantie.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Mane Tsi CHU Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1

ANNEXE 4 - AUTRES DOCUMENTS

Néant

**ANNEXE 5 -
GRILLES D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES
MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE –
CONSEQUENCES REGLEMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS**

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

1. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux circulations d'air

Fort	Moyen	Faible
1° Il n'existe pas de système spécifique de ventilation, la pièce ou la zone homogène évaluée est ventilée par ouverture des fenêtres. ou 2° Le faux plafond se trouve dans un local qui présente une (ou plusieurs) façade(s) ouverte(s) sur l'extérieur susceptible(s) de créer des situations à forts courants d'air, ou 3° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet d'air est telle que celui-ci affecte directement le faux plafond contenant de l'amiante.	1° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet est telle que celui-ci n'affecte pas directement le faux plafond contenant de l'amiante, ou 2° Il existe un système de ventilation avec reprise(s) d'air au niveau du faux plafond (système de ventilation à double flux).	1° Il n'existe ni ouvrant ni système de ventilation spécifique dans la pièce ou la zone évaluée, ou 2° Il existe dans la pièce ou la zone évaluée, un système de ventilation par extraction dont la reprise d'air est éloignée du faux plafond contenant de l'amiante.

2. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux chocs et vibrations

Fort	Moyen	Faible
L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme forte dans les situations où l'activité dans le local ou à l'extérieur engendre des vibrations, ou rend possible les chocs directs avec le faux plafond contenant de l'amiante (ex : hall industriel, gymnase, discothèque...).	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme moyenne dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques mais se trouve dans un lieu très fréquenté (ex : supermarché, piscine, théâtre,...).	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme faible dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques, n'est pas susceptible d'être dégradé par les occupants ou se trouve dans un local utilisé à des activités tertiaires passives.

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Classification des niveaux de risque de dégradation ou d'extension de la dégradation du matériau.

Risque faible de dégradation ou d'extension de dégradation	Risque de dégradation ou d'extension à terme de la dégradation	Risque de dégradation ou d'extension rapide de la dégradation
L'environnement du matériau contenant de l'amiante ne présente pas ou très peu de risque pouvant entraîner à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque pouvant entraîner à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque important pouvant entraîner rapidement, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.

Légende : EP = évaluation périodique ; AC1 = action corrective de premier niveau ; AC2 = action corrective de second niveau.

L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte :

- Les agressions physiques intrinsèques au local (ventilation, humidité, etc...) selon que les risque est probable ou avéré ;
- La sollicitation des matériaux ou produits liée à l'activité des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte.

Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux, comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, l'usage réel des locaux, un défaut d'entretien des équipements, etc...

Conséquences réglementaires suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Article R1334-27 : En fonction du résultat du diagnostic obtenu à partir de la grille d'évaluation de l'arrêté du 12 décembre 2012, le propriétaire met en œuvre les préconisations mentionnées à l'article R1334-20 selon les modalités suivantes :

Score 1 – L'évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation, ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage et de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception.

Score 2 – La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception.

Score 3 – Les travaux de confinement ou de retrait de l'amiante sont mis en œuvre selon les modalités prévues à l'article R. 1334-29.

Article R1334-28 : Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est inférieur ou égal à la valeur de cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à l'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante prévue à l'article R1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise des résultats des mesures d'empoussièrement ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est supérieur à cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues à l'article R1334-29.

Article R1334-29 : Les travaux précités doivent être achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation.

Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux.

Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

Article R.1334-29-3 :

I) A l'issue des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste A mentionnés à l'article R.1334-29, le propriétaire fait procéder par une personne mentionnée au premier alinéa de l'article R.1334-23, avant toute restitution des locaux traités, à un examen visuel de l'état des surfaces traitées. Il fait également procéder, dans les conditions définies à l'article R.1334-25, à une mesure du niveau d'empoussièrement dans l'air après démantèlement du dispositif de confinement. Ce niveau doit être inférieur ou égal à cinq fibres par litre.

II) Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits résiduels dans les conditions prévues par l'arrêté mentionné à l'article R.1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date à laquelle sont remis les résultats du contrôle ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

III) Lorsque des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante sont effectués à l'intérieur de bâtiment occupés ou fréquentés, le propriétaire fait procéder, avant toute restitution des locaux traités, à l'examen visuel et à la mesure d'empoussièrement dans l'air mentionnée au premier alinéa du présent article.

Détail des préconisations suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

- Réalisation d'une « évaluation périodique »**, lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit, consistant à :
 - Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
 - Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.
- Réalisation d'une « action corrective de premier niveau »**, lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés, consistant à :
 - Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ; b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
 - Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
 - Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.Il est rappelé l'obligation de faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement.
- Réalisation d'une « action corrective de second niveau »**, qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation, consistant à :
 - Prendre, tant que les mesures mentionnées au c (paragraphe suivant) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
 - Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
 - Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
 - Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

En fonction des situations particulières rencontrées lors de l'évaluation de l'état de conservation, des compléments et précisions à ces recommandations sont susceptibles d'être apportées.

ANNEXE 6 - CERTIFICAT DE COMPETENCES



La certification de compétence de personnes physiques
est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

CHIBON Didier
sous le numéro 22-1616

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

☒	Amiante sans mention	Prise d'effet : 14/03/2022	Validité : 13/03/2029
	Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.		
☒	Amiante avec mention	Prise d'effet : 26/04/2022	Validité : 13/03/2029
	Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.		
☒	DPE individuel	Prise d'effet : 28/07/2022	Validité : 27/07/2029
	Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.		
☒	Gaz	Prise d'effet : 06/07/2022	Validité : 05/07/2029
	Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.		
☒	CREP	Prise d'effet : 26/04/2022	Validité : 25/04/2029
	Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.		
☒	Termes Métropole	Prise d'effet : 26/04/2022	Validité : 25/04/2029
	<i>Zone d'intervention : France métropolitaine</i>		
	Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.		
☒	Electricité	Prise d'effet : 06/07/2022	Validité : 05/07/2029
	Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.		

22-1616 - v4 - 03/08/2022



Accréditation
n°4-0540
portée disponible sur
www.cofrac.fr

Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés



Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011
102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 01 30 85 25 71
www.abcidia-certification.fr - contact@abcidia-certification.fr

ENR20 V10 du 02 décembre 2021

ANNEXE 7 - ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre intermédiaire
MARSH SAS
 Département Construction
 Tour Ariane
 5, Place des Pyramides
 La Défense 9
 92088 Paris La Défense Cedex

☎ **01 41 34 50 00**

📠 **01 41 34 55 00**

N°ORIAS **07 001 037**

Site ORIAS www.orias.fr

Votre contrat

Construction : Responsabilité
 civile professionnelle et
 exploitation

Vos références

Contrat : **37503519275087**

Client : **0010834120**



Assurance et Banque

SOCOTEC DIAGNOSTIC
 21 Route d'Albert
 62450 AVESNES LES BAPAUME

ATTESTATION D'ASSURANCE

L'entreprise d'assurance AXA France IARD atteste que :

SOCOTEC DIAGNOSTIC
 21 Route d'Albert
 62450 AVESNES LES BAPAUME
 N°SIREN : 479 076 838 00032

Est bénéficiaire des garanties du contrat d'assurance n° 37503519275087 pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ce contrat garanti l'ensemble de ses responsabilités civile professionnelle et exploitation encourues du fait des missions qui lui sont confiées.

Ce contrat garantit, à hauteur de 1.500.000 € par sinistre, notamment :

Les missions relatives à l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériau contenant de l'amiante, prévus soit à l'article L.1334-12-1 du code de la santé publique et définie aux articles R.1334-20 à 25 du code de la santé publique, soit aux articles R.4412-97 à R.4412-97-6 du code du travail ainsi que toutes missions de vérification technique et d'assistance technique liées à l'amiante.

Les missions relatives à l'établissement du diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L.134-1 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état des installations intérieures de gaz prévu à l'article L.134-6 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état des installations électriques prévu à l'article L.134-7 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état relatif à la présence de termites dans les bâtiments prévu à l'article L.133-6 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions de diagnostic ou de vérification relatives à la présence de plomb dans les bâtiments ainsi que les missions relatives à l'établissement du constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L.1334-5 et L.1334-6 du code de la santé publique.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Nanterre le 02/12/2022

POUR LA SOCIETE :

Guillaume BORIE
 Directeur Général Délégué d'AXA France



AXA France IARD - SA au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Nanterre. TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460. AXA France Vie - SA au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 RCS Nanterre. AXA Assurances IARD Mutuelle - Société d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, les accidents et risques divers. Siren 775 699 309. TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309. AXA Assurances Vie Mutuelle - Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation - Siren 353 457 245 - Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. Juridika - SA au capital de 14 627 854,68 € - 572 079 150 RCS Versailles - Siège social : 1, place Victorien Sardou 78160 Marly-le-Roi. AXA Assistance France Assurances - SA au capital de 31 275 660 €451 392 724 RCS Nanterre - Siège social : 6, rue André Gide 92320 Châtillon TVA intracommunautaire n° FR 81 451 392 724. Entreprises régies par le Code des assurances.

III. TRAVAUX DE CONFINEMENT OU DE RETRAIT D'AMIANTE ET MESURES CONSERVATOIRES MISES EN ŒUVRE

1. ENREGISTREMENT DES TRAVAUX

Matériaux et produits contenant de l'amiante

Matériaux	Localisation	Nature des travaux	Date des travaux	Entreprises intervenantes	Résultats de l'examen visuel et mesures d'empoussièrement

2. DOCUMENTS JUSTIFICATIFS DES TRAVAUX

Les documents à intégrer sont :

- > procès-verbaux de réception de travaux ;
- > les bordereaux de suivi de déchets ;
- > les rapports de mesures d'empoussièrement libératoires et de restitution réglementaires et autres ;
- > les rapports d'examens visuels des surfaces traitées après travaux réglementaires et autres.

INSERER
LES DOCUMENTS
CORRESPONDANT A CHAQUE
OPERATION DE TRAVAUX

IV. CONSIGNES GENERALES DE SECURITE ET PROCEDURES D'INTERVENTION

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique. La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées. Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997. En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises. Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés. De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations. Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante. L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente. Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation. Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

V. FICHE RECAPITULATIVE DU DTA

Fiche récapitulative du Dossier Technique Amiante

Edité le 15/08/2023

Historique des dates de mise à jour

Révision	Date	Objet

Informations : cette fiche présente les informations minimales devant être contenues dans la fiche récapitulative mentionnée dans l'arrêté du 12 et 21 décembre 2012, du 26 juin 2013 ainsi qu'à l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique, à charge pour le propriétaire de compléter par toutes informations utiles et spécifiques aux bâtiments concernés.

Toutes les rubriques mentionnées ci-après sont à renseigner. Une fiche récapitulative est renseignée par DTA et par immeuble bâti.

La fiche récapitulative mentionne les travaux qui ont été réalisés pour retirer ou confiner des matériaux ou produits contenant de l'amiante. Elle est mise à jour systématiquement à l'occasion de travaux ayant conduits à la découverte ou à la suppression de matériaux ou produits contenant de l'amiante.

I. IDENTIFICATION DE L'IMMEUBLE, DU DETENTEUR ET DES MODALITES DE CONSULTATION DU DTA

DESIGNATION DU BATIMENT

Localisation du bâtiment :

Adresse : CAF Siège Social
Bâtiment A
63 Boulevard Amiral Gauchet
Commune : 50300 AVRANCHES
Section cadastrale NC,
Département : Manche

Désignation et situation du ou des lots de copropriété :

Périmètre de repérage : Bâtiment A
5 Niveaux :
Bâtiment A Niveau 1 - Espace détente A107; Bâtiment A Niveau 1 - Local stockage D.I A106; Bâtiment A Niveau 1 - Dégagement palier; Bâtiment A Niveau 1 - Local D.D A100; Bâtiment A Niveau 1 - Stock Logistique A101; Bâtiment A Niveau 1 - Stock Logistique A102; Bâtiment A Niveau 1 - Local Archives C A104; Bâtiment A Niveau 1 - Local SSI A103; Bâtiment A Niveau 1 - Dégagement escalier; Bâtiment A Niveau 1 - Local Batterie; Bâtiment A Niveau 1 - Local Ménage A105; Bâtiment A Niveau 1 - WC; Bâtiment A Niveau 1 - Local Rangement; Bâtiment A Niveau 1 - Dégagement couloir; Bâtiment A Niveau 1 - Local Stockage Informatique A112; Bâtiment A Niveau 1 - Local CLIM A111; Bâtiment A Niveau 1 - Salle blanche A110; Bâtiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109; Bâtiment A Niveau 1 - Sanitaires; Bâtiment A Niveau 1 - Dégagement Sanitaires; Bâtiment A Niveau 1 - Infirmerie A108; Bâtiment A Niveau 2 - Palier A904; Bâtiment A Niveau 2 - Salle de réunion A205; Bâtiment A Niveau 2 - Wc PMR A204; Bâtiment A Niveau 2 - Wc; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 1 A200; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 2 A200; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 3 A200; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 4 A200; Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement A200; Bâtiment A Niveau 2 - Accueil A200; Bâtiment A Niveau 2 - Sas Entrée A200; Bâtiment A Niveau 2 - Wc 2 A200; Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau Réf U.L.C.V A201; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau U.L.C.V A202; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau Technicien gestion Flux A203; Bâtiment A Niveau 2 - Sanitaires; Bâtiment A Niveau 2 - Vestiaire Homme; Bâtiment A Niveau 2 - Vestiaire Femme; Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement Vestiaire; Bâtiment A Niveau 2 - D.I.O A207; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 1 DIO A207; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 2 DIO A207; Bâtiment A Niveau 2 - Bureau Responsable ULCV A206; Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Travailleurs sociaux A305; Bâtiment A Niveau 3 - Local Visio A310; Bâtiment A Niveau 3 - Antenne Avranches A306; Bâtiment A Niveau 3 - Bureau S.N.G.R A309; Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Référent Qualité A311; Bâtiment A Niveau 3 - Sanitaires; Bâtiment A Niveau 3 - Dégagement Sanitaires; Bâtiment A Niveau 3 - Dégagement circulation; Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Visio A300; Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Travailleur Social A301; Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Responsable Secteur A302; Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Assistante A303; Bâtiment A Niveau 3 - Local A304; Bâtiment A Niveau 4 - Salle G.I.A.P A406; Bâtiment A Niveau 4 - Responsable G.I.A.P A407; Bâtiment A Niveau 4 - Dégagement G.I.A.P; Bâtiment A Niveau 4 - Dégagement circulation; Bâtiment A Niveau 4 - Bureau service gestion A408; Bâtiment A Niveau 4 - Bureau responsable secteur Recouvrement A409; Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410; Bâtiment A Niveau 4 - Référent technique Contentieux A411; Bâtiment A Niveau 4 - Vestiaire homme; Bâtiment A Niveau 4 - Vestiaire femme; Bâtiment A Niveau 4 - Sanitaires; Bâtiment A Niveau 4 - Dégagement Sanitaires / vestiaires; Bâtiment A Niveau 4 -

Bureau contrôleur A400; Bâtiment A Niveau 4 - Bureau formatrice A401; Bâtiment A Niveau 4 - Bureau responsable risque A402; Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Référent Qualité A403; Bâtiment A Niveau 4 - Local A404; Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Chargé d'études A405; Bâtiment A Niveau 5 - Salle de réunion A501; Bâtiment A Niveau 5 - Salle de pause A500; Bâtiment A Niveau 3 - Bureau A308
Responsable :

Date de construction : < 1997

Fonction principale du bâtiment : **Bureaux**

DESIGNATION DE LA PERSONNE DETENANT LE DOSSIER TECHNIQUE « AMIANTE »

Désignation du propriétaire :

Nom et prénom : **CAF Siège Social**

Adresse : **63 Boulevard Amiral Gauchet**
50300 AVRANCHES

Détenteur du dossier technique amiante :

Nom et prénom : **CAF Siège Social**

Adresse : **63 Boulevard Amiral Gauchet**
50300 AVRANCHES

Modalités de consultation :

.....
.....

II. RAPPORTS DE REPERAGE

Numéro de référence du rapport de repérage	Date du rapport	Nom de la société et de l'opérateur de repérage	Objet du repérage
2307CHNCA - BI3280000000157	15/08/2023	SOCOTEC Diagnostic Caen Didier CHIBON	Repérage des matériaux de la liste A et B au titre de l'article R1334-20 et 21 du code de la santé publique

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	-
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	-
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	-

Observations :
Néant

III. LISTE DES LOCAUX AYANT DONNES LIEU AU REPERAGE

Liste des différents repérages	Numéro de rapport de repérage	Liste des locaux visités	Liste des pièces non visitées
Repérage des matériaux de la liste A au titre de l'article R1334-20 du code de la santé publique	2307CHNCA - BI3280000000157	Bâtiment A Niveau 1 - Espace détente A107, Bâtiment A Niveau 1 - Local stockage D.I A106, Bâtiment A Niveau 1 - Dégagement palier, Bâtiment A Niveau 1 - Local D.D A100, Bâtiment A Niveau 1 - Stock Logistique A101, Bâtiment A Niveau 1 - Stock Logistique A102, Bâtiment A Niveau 1 - Local Archives C A104, Bâtiment A Niveau 1 - Local SSI A103, Bâtiment A Niveau 1 - Dégagement escalier, Bâtiment A Niveau 1 - Local Ménage A105, Bâtiment A Niveau 1 - WC, Bâtiment A Niveau 1 - Dégagement couloir, Bâtiment A Niveau 1 - Local Stockage Informatique A112, Bâtiment A Niveau 1 - Local CLIM A111, Bâtiment A Niveau 1 - Salle blanche A110, Bâtiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109, Bâtiment A Niveau 1 - Sanitaires, Bâtiment A Niveau 1 - Dégagement Sanitaires, Bâtiment A Niveau 1 - Infirmerie A108, Bâtiment A Niveau 2 - Palier A904, Bâtiment A Niveau 2 - Salle de réunion A205, Bâtiment A Niveau 2 - Wc PMR A204, Bâtiment A Niveau 2 - Wc, Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 1 A200, Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 2 A200, Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 3 A200, Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 4 A200, Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement A200, Bâtiment A Niveau 2 - Accueil A200, Bâtiment A Niveau 2 - Sas Entrée A200, Bâtiment A Niveau 2 - Wc 2 A200, Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation, Bâtiment A Niveau 2 - Bureau Réf U.L.C.V	Bâtiment A Niveau 1 - Local Batterie (Absence de clef), Bâtiment A Niveau 1 - Local Rangement (Absence de clef)

		A201, Bâtiment A Niveau 2 - Bureau U.L.C.V A202, Bâtiment A Niveau 2 - Bureau Technicien gestion Flux A203, Bâtiment A Niveau 2 - Sanitaires, Bâtiment A Niveau 2 - Vestiaire Homme, Bâtiment A Niveau 2 - Vestiaire Femme, Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement Vestiaire, Bâtiment A Niveau 2 - D.I.O A207, Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 1 DIO A207, Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 2 DIO A207, Bâtiment A Niveau 2 - Bureau Responsable ULCV A206, Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Travailleurs sociaux A305, Bâtiment A Niveau 3 - Local Visio A310, Bâtiment A Niveau 3 - Antenne Avranches A306, Bâtiment A Niveau 3 - Bureau S.N.G.R A309, Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Référent Qualité A311, Bâtiment A Niveau 3 - Sanitaires, Bâtiment A Niveau 3 - Dégagement Sanitaires, Bâtiment A Niveau 3 - Dégagement circulation, Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Visio A300, Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Travailleur Social A301, Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Responsable Secteur A302, Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Assistante A303, Bâtiment A Niveau 3 - Local A304, Bâtiment A Niveau 4 - Salle G.I.A.P A406, Bâtiment A Niveau 4 - Responsable G.I.A.P A407, Bâtiment A Niveau 4 - Dégagement G.I.A.P, Bâtiment A Niveau 4 - Dégagement circulation, Bâtiment A Niveau 4 - Bureau service gestion A408, Bâtiment A Niveau 4 - Bureau responsable secteur Recouvrement A409, Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410, Bâtiment A Niveau 4 - Référent technique Contentieux A411, Bâtiment A Niveau 4 - Vestiaire homme, Bâtiment A Niveau 4 - Vestiaire femme, Bâtiment A Niveau 4 - Sanitaires, Bâtiment A Niveau 4 - Dégagement Sanitaires / vestiaires, Bâtiment A Niveau 4 - Bureau contrôleur A400, Bâtiment A Niveau 4 - Bureau formatrice A401, Bâtiment A Niveau 4 - Bureau responsable risque A402, Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Référent Qualité A403, Bâtiment A Niveau 4 - Local A404, Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Chargé d'études A405, Bâtiment A Niveau 5 - Salle de réunion A501, Bâtiment A Niveau 5 - Salle de pause A500, Bâtiment A Niveau 3 - Bureau A308 Responsable, Salle de réunion A501 N5, Espace pause A500 N5, Vestiaire femme N4, Vestiaire homme N4, DGT Vestiaire N4, Bureau A410, Bureau A408, Bureau A406, Couloir, Bureau A405, Dégagement N3, Bureau A303, Bureau A309, Vestiaire femme N2, Vestiaire homme N2, WC, Bureau A202, Dégagement,	
--	--	--	--

		Espace détente A107, Local ménage A105, Local A101	
Repérage des matériaux de la liste B au titre de l'article R1334-21 du code de la santé publique	2307CHNCA - BI3280000000157	Bâtiment A Niveau 1 - Espace détente A107, Bâtiment A Niveau 1 - Local stockage D.I A106, Bâtiment A Niveau 1 - Dégagement palier, Bâtiment A Niveau 1 - Local D.D A100, Bâtiment A Niveau 1 - Stock Logistique A101, Bâtiment A Niveau 1 - Stock Logistique A102, Bâtiment A Niveau 1 - Local Archives C A104, Bâtiment A Niveau 1 - Local SSI A103, Bâtiment A Niveau 1 - Dégagement escalier, Bâtiment A Niveau 1 - Local Ménage A105, Bâtiment A Niveau 1 - WC, Bâtiment A Niveau 1 - Dégagement couloir, Bâtiment A Niveau 1 - Local Stockage Informatique A112, Bâtiment A Niveau 1 - Local CLIM A111, Bâtiment A Niveau 1 - Salle blanche A110, Bâtiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109, Bâtiment A Niveau 1 - Sanitaires, Bâtiment A Niveau 1 - Dégagement Sanitaires, Bâtiment A Niveau 1 - Infirmerie A108, Bâtiment A Niveau 2 - Palier A904, Bâtiment A Niveau 2 - Salle de réunion A205, Bâtiment A Niveau 2 - Wc PMR A204, Bâtiment A Niveau 2 - Wc, Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 1 A200, Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 2 A200, Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 3 A200, Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 4 A200, Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement A200, Bâtiment A Niveau 2 - Accueil A200, Bâtiment A Niveau 2 - Sas Entrée A200, Bâtiment A Niveau 2 - Wc 2 A200, Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation, Bâtiment A Niveau 2 - Bureau Réf U.L.C.V A201, Bâtiment A Niveau 2 - Bureau U.L.C.V A202, Bâtiment A Niveau 2 - Bureau Technicien gestion Flux A203, Bâtiment A Niveau 2 - Sanitaires, Bâtiment A Niveau 2 - Vestiaire Homme, Bâtiment A Niveau 2 - Vestiaire Femme, Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement Vestiaire, Bâtiment A Niveau 2 - D.I.O A207, Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 1 DIO A207, Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 2 DIO A207, Bâtiment A Niveau 2 - Bureau Responsable ULCV A206, Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Travailleurs sociaux A305, Bâtiment A Niveau 3 - Local Visio A310, Bâtiment A Niveau 3 - Antenne Avranches A306, Bâtiment A Niveau 3 - Bureau S.N.G.R A309, Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Référent Qualité A311, Bâtiment A Niveau 3 - Sanitaires, Bâtiment A Niveau 3 - Dégagement Sanitaires, Bâtiment A Niveau 3 - Dégagement circulation, Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Visio A300, Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Travailleur Social A301, Bâtiment A Niveau 3	Bâtiment A Niveau 1 - Local Batterie (Absence de clef), Bâtiment A Niveau 1 - Local Rangement (Absence de clef)

		- Bureau Responsable Secteur A302, Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Assistante A303, Bâtiment A Niveau 3 - Local A304, Bâtiment A Niveau 4 - Salle G.I.A.P A406, Bâtiment A Niveau 4 - Responsable G.I.A.P A407, Bâtiment A Niveau 4 - Dégagement G.I.A.P, Bâtiment A Niveau 4 - Dégagement circulation, Bâtiment A Niveau 4 - Bureau service gestion A408, Bâtiment A Niveau 4 - Bureau responsable secteur Recouvrement A409, Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410, Bâtiment A Niveau 4 - Référent technique Contentieux A411, Bâtiment A Niveau 4 - Vestiaire homme, Bâtiment A Niveau 4 - Vestiaire femme, Bâtiment A Niveau 4 - Sanitaires, Bâtiment A Niveau 4 - Dégagement Sanitaires / vestiaires, Bâtiment A Niveau 4 - Bureau contrôleur A400, Bâtiment A Niveau 4 - Bureau formatrice A401, Bâtiment A Niveau 4 - Bureau responsable risque A402, Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Référent Qualité A403, Bâtiment A Niveau 4 - Local A404, Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Chargé d'études A405, Bâtiment A Niveau 5 - Salle de réunion A501, Bâtiment A Niveau 5 - Salle de pause A500, Bâtiment A Niveau 3 - Bureau A308 Responsable, Salle de réunion A501 N5, Espace pause A500 N5, Vestiaire femme N4, Vestiaire homme N4, DGT Vestiaire N4, Bureau A410, Bureau A408, Bureau A406, Couloir, Bureau A405, Dégagement N3, Bureau A303, Bureau A309, Vestiaire femme N2, Vestiaire homme N2, WC, Bureau A202, Dégagement, Espace détente A107, Local ménage A105, Local A101	
Autres repérages (préciser) :	-	-	-

IV. IDENTIFICATION DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L’AMIANTE

1. MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE A DE L’ANNEXE 13-9 CONTENANT DE L’AMIANTE

Localisation	Composant		Etat de conservation et obligations réglementaires	Informations complémentaires	Date de rapport	Type de repérage
Néant	-					

2. MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B DE L’ANNEXE 13-9 CONTENANT DE L’AMIANTE

Localisation	Composant		Etat de conservation et préconisations associés	Informations complémentaires	Date de rapport	Type de repérage
Bâtiment A Niveau 1 - Local SSI A103 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Dalle de sol	Dalle de sol			15/08/2023	Avant travaux
Bâtiment A Niveau 1 - Local Archives C A104 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Dalle de sol+chape	Dalle de sol+chape			15/08/2023	Avant travaux

3. MATERIAUX ET PRODUITS HORS LISTES A ET B DE L'ANNEXE 13-9 CONTENANT DE L'AMIANTE

Localisation	Composant		Informations complémentaires	Date de rapport	Type de repérage
Néant	-				

V. LES EVALUATIONS PERIODIQUES

1. EVALUATION DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE A DE L'ANNEXE 13-9
CONTENANT DE L'AMIANTE

Date de rapport	Composant		Localisation	Etat de conservation et obligations réglementaires*	Mesures d'empoussièrement
Néant	-				

* Un détail des conséquences réglementaires est fourni en annexe de ce présent rapport

2. EVALUATION DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B DE L'ANNEXE 13-9
CONTENANT DE L'AMIANTE

Date de rapport	Composant		Localisation	Etat de conservation et préconisations *	Mesures d'empoussièrement
15/08/2023	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Dalle de sol	Dalle de sol	Bâtiment A Niveau 1 - Local SSI A103 (Sol)		
	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Dalle de sol+chape	Dalle de sol+chape	Bâtiment A Niveau 1 - Local Archives C A104 (Sol)		

* Un détail des recommandations est fourni en annexe de ce présent rapport

VI. TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT – MESURES CONSERVATOIRES

1. MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE A DE L'ANNEXE 13-9 CONTENANT DE L'AMIANTE

Matériaux	Localisation	Nature des travaux	Date des travaux	Entreprises intervenantes	Résultats de l'examen visuel et mesures d'empoussièrement
Néant					

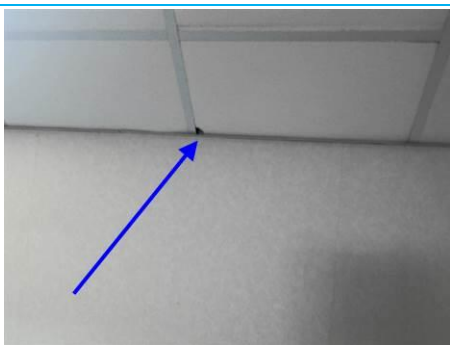
2. MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B DE L'ANNEXE 13-9 CONTENANT DE L'AMIANTE

Matériaux	Localisation	Nature des travaux	Date des travaux	Entreprises intervenantes	Résultats de l'examen visuel et mesures d'empoussièrement
Néant					

3. MATERIAUX ET PRODUITS HORS LISTE A ET B DE L'ANNEXE 13-9 CONTENANT DE L'AMIANTE

Matériaux	Localisation	Nature des travaux	Date des travaux	Entreprises intervenantes	Résultats de l'examen visuel et mesures d'empoussièrement
Néant					

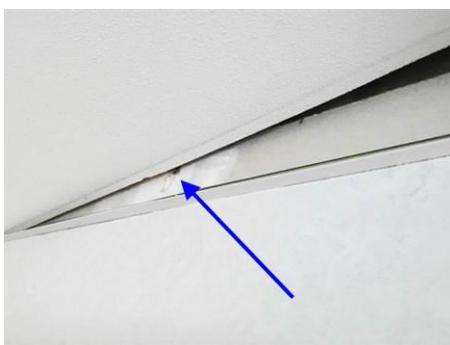
ANNEXE 1 - FICHES D'IDENTIFICATION



Matériaux : ZPSO-001
Prélèvement : P001
Description : Panneaux et plaques
Localisation : Bâtiment A Niveau 5 - Salle de réunion A501
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-002
Prélèvement : P002
Description : Moquette
Localisation : Bâtiment A Niveau 5 - Salle de réunion A501
Résultat : Absence d'amiante



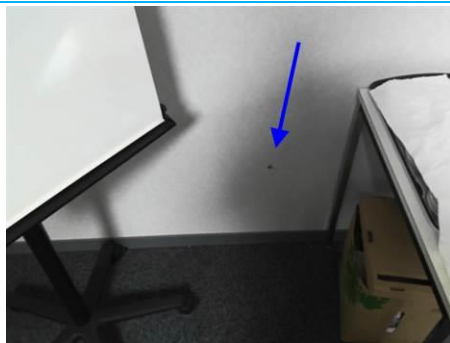
Matériaux : ZPSO-003
Prélèvement : P003
Description : Bandes calicot
Localisation : Bâtiment A Niveau 5 - Salle de pause A500
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-004
Prélèvement : P004
Description : Isolant posé dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond
Localisation : Bâtiment A Niveau 5 - Salle de pause A500
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-005
Prélèvement : P005
Description : Isolant intérieur fibreux
Localisation : Bâtiment A Niveau 5 - Salle de réunion A501
Résultat : Absence d'amiante



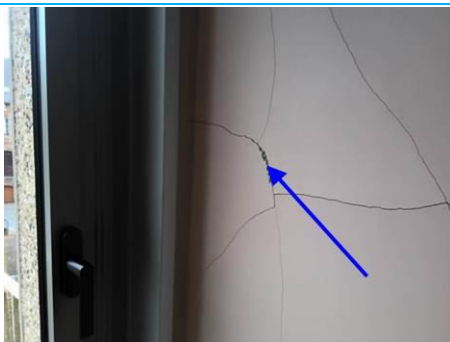
Matériaux : ZPSO-006
Prélèvement : P006
Description : Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés
Localisation : Bâtiment A Niveau 5 - Salle de réunion A501
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-007
Prélèvement : P007
Description : Panneaux et plaques
Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Vestiaire femme
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-008
Prélèvement : P008
Description : Enduit à base de ciment lissé ou taloché
Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Vestiaire femme
Résultat : Absence d'amiante



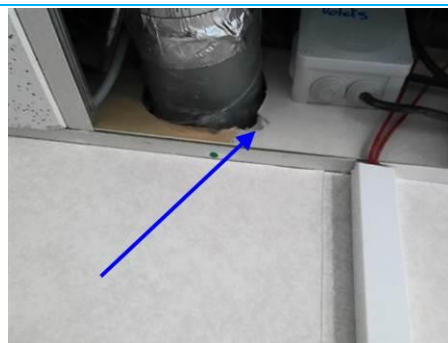
Matériaux : ZPSO-009
Prélèvement : P009
Description : Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...)
Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Vestiaire femme
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-010
Prélèvement : P010
Description : Moquette
Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-011
Prélèvement : P011
Description : Ragréage
Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-012
Prélèvement : P012
Description : Enduit de jointoiement des plaques de plâtre
Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410
Résultat : Absence d'amiante



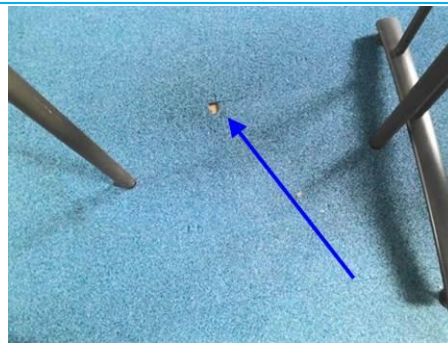
Matériaux : ZPSO-013

Prélèvement : P013

Description : Enduit de jointoiment des plaques de plâtre

Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-014

Prélèvement : P014

Description : Moquette

Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-015

Prélèvement : P015

Description : Ragréage

Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-016

Prélèvement : P016

Description : Panneaux et plaques

Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410

Résultat : Absence d'amiante



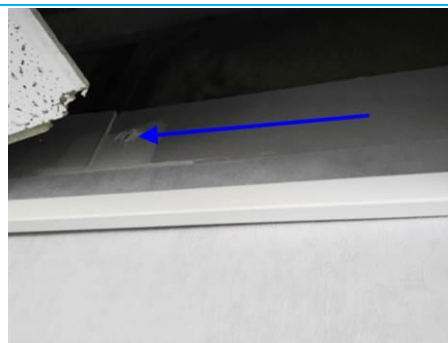
Matériaux : ZPSO-017

Prélèvement : P017

Description : Isolant intérieur fibreux

Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-018

Prélèvement : P018

Description : Enduit de jointoiment des plaques de plâtre

Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Bureau Contentieux A410

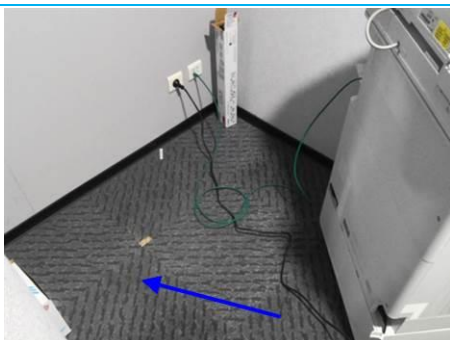
Résultat : Absence d'amiante



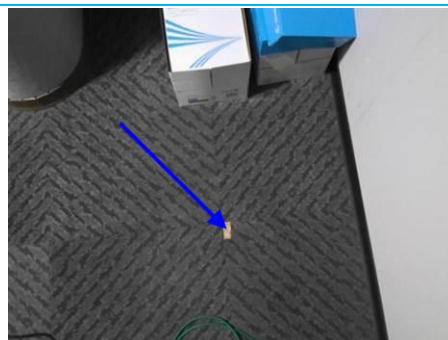
Matériaux : ZPSO-019
Prélèvement : P019
Description : Enduit à base de plâtre projeté
Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Référent technique
Contentieux A411
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-020
Prélèvement : P020
Description : Enduit de jointoiment des plaques de plâtre
Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Dégagement circulation
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-021
Prélèvement : P021
Description : Moquette, colle
Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Dégagement circulation
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-022
Prélèvement : P022
Description : Chape maigre
Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Dégagement circulation
Résultat : Absence d'amiante



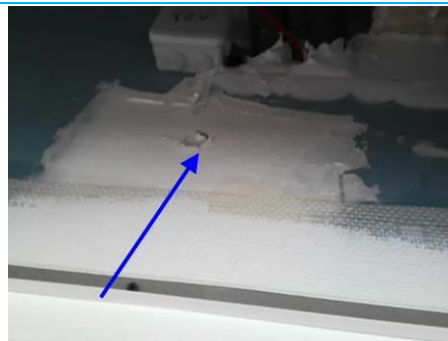
Matériaux : ZPSO-023
Prélèvement : P023
Description : Chape maigre
Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Local A404
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-024
Prélèvement : P024
Description : Enduit de jointoiment et plot de colle des plaques de plâtre
Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Local A404
Résultat : Absence d'amiante



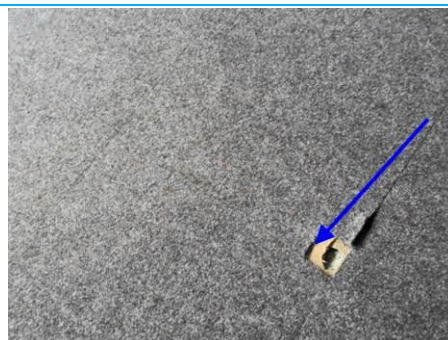
Matériaux : ZPSO-025
Prélèvement : P025
Description : Ragraéage
Localisation : Bâtiment A Niveau 4 - Salle G.I.A.P A406
Résultat : Absence d'amiante



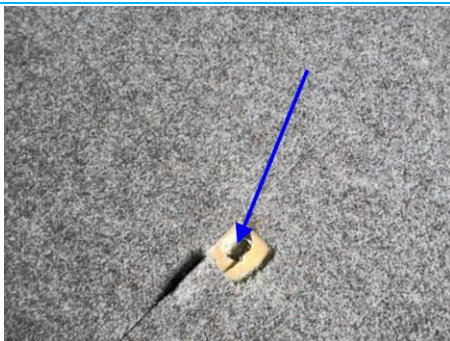
Matériaux : ZPSO-026
Prélèvement : P026
Description : Enduit de jointoiment des plaques de plâtre
Localisation : Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Travailleurs sociaux A305
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-027
Prélèvement : P027
Description : Moquette, colle
Localisation : Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Travailleurs sociaux A305
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-028
Prélèvement : P028
Description : Dalle de sol
Localisation : Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Travailleurs sociaux A305
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-029
Prélèvement : P029
Description : Chape maigre
Localisation : Bâtiment A Niveau 3 - Bureau Travailleurs sociaux A305
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-030
Prélèvement : P030
Description : Isolant intérieur fibreux
Localisation : Bâtiment A Niveau 3 - Local Visio A310
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-031

Prélèvement : P031

Description : Panneaux et plaques

Localisation : Bâtiment A Niveau 3 - Antenne Avranches A306

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-032

Prélèvement : P032

Description : Enduit de jointoiment des plaques de plâtre

Localisation : Bâtiment A Niveau 3 - Antenne Avranches A306

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-033

Prélèvement : P033

Description : Chape maigre

Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Espace détente A107

Résultat : Absence d'amiante



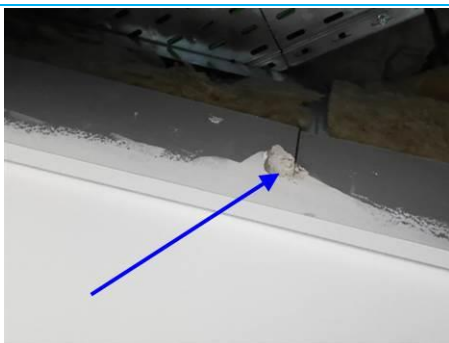
Matériaux : ZPSO-034

Prélèvement : P034

Description : Chape maigre

Localisation : Bâtiment A Niveau 3 - Bureau A308 Responsable

Résultat : Absence d'amiante



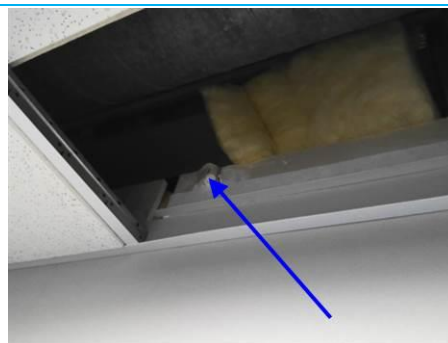
Matériaux : ZPSO-035

Prélèvement : P035

Description : Enduit de jointoiment des plaques de plâtre

Localisation : Bâtiment A Niveau 3 - Bureau S.N.G.R A309

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-036

Prélèvement : P036

Description : Enduit de jointoiment des plaques de plâtre

Localisation : Bâtiment A Niveau 3 - Dégagement circulation

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-037
Prélèvement : P037
Description : Moquette+chape
Localisation : Bâtiment A Niveau 3 - Dégagement circulation
Résultat : Absence d'amiante



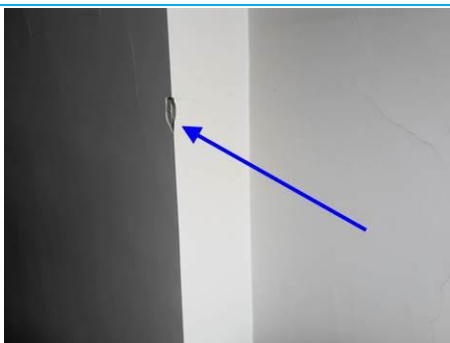
Matériaux : ZPSO-038
Prélèvement : P038
Description : Enduit de jointoiment des plaques de plâtre
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - D.I.O A207
Résultat : Absence d'amiante



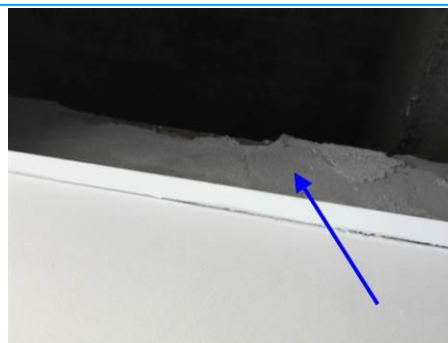
Matériaux : ZPSO-039
Prélèvement : P039
Description : Chape maigre
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Bureau 2 DIO A207
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-040
Prélèvement : P040
Description : Chape maigre
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - D.I.O A207
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-041
Prélèvement : P041
Description : Enduit à base de ciment lissé ou taloché+peinture
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Vestiaire Homme
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-042
Prélèvement : P042
Description : Enduit à base de ciment lissé ou taloché
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Vestiaire Femme
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-043
Prélèvement : P043
Description : Colle de plinthe mural
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-044
Prélèvement : P044
Description : Enduit de jointoiment des plaques de plâtre
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-045
Prélèvement : P045
Description : Dalle de sol+ragréage
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-046
Prélèvement : P046
Description : Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-047
Prélèvement : P047
Description : Isolant intérieur fibreux
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-048
Prélèvement : P048
Description : Enduit de jointoiment des plaques de plâtre
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Bureau U.L.C.V A202
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-049
Prélèvement : P049
Description : Isolant intérieur fibreux
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Bureau U.L.C.V A202
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-050
Prélèvement : P050
Description : Enduit de jointoiment et plot de colle des plaques de plâtre
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Bureau U.L.C.V A202
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-051
Prélèvement : P051
Description : Chape maigre
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-052
Prélèvement : P052
Description : Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...)
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Dégagement circulation
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-053
Prélèvement : P053
Description : Dalle de sol
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Palier A904
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-054
Prélèvement : P054
Description : Chape maigre
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Salle de réunion A205
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-055
Prélèvement : P055
Description : Dalle de sol+ragréage
Localisation : Bâtiment A Niveau 2 - Bureau Responsable ULCV A206
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-056
Prélèvement : P056
Description : Sous couche de tissus mural, de moquette murale ou de vinyle
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-057
Prélèvement : P057
Description : Enduit de jointoiment des plaques de plâtre
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-058
Prélèvement : P058
Description : Panneaux et plaques
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-059
Prélèvement : P059
Description : Enduit de jointoiment des plaques de plâtre cartonné
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-060
Prélèvement : P060
Description : Sous couche de tissus mural, de moquette murale ou de vinyle
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109
Résultat : Absence d'amiante



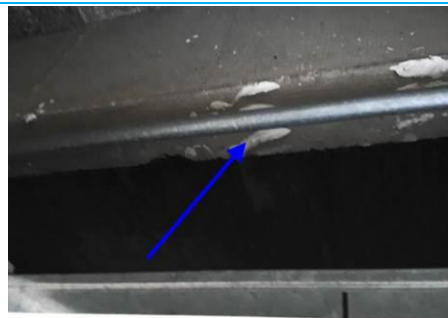
Matériaux : ZPSO-061
Prélèvement : P061
Description : Chape maigre
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109
Résultat : Absence d'amiante



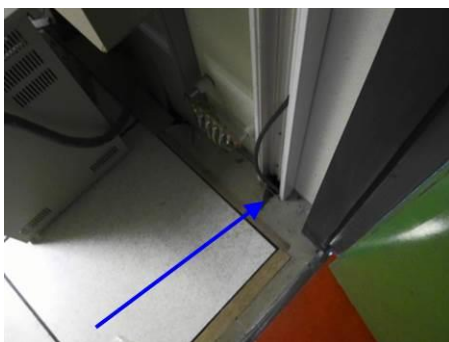
Matériaux : ZPSO-062
Prélèvement : P062
Description : Moquette
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local technique Informatique A109
Résultat : Absence d'amiante



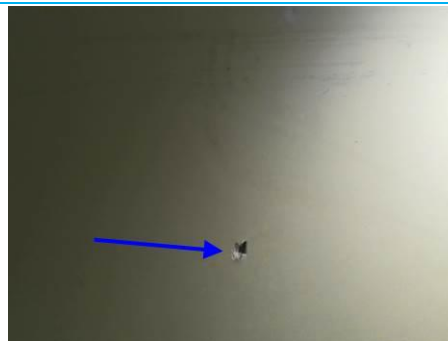
Matériaux : ZPSO-063
Prélèvement : P063
Description : Isolant intérieur fibreux
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Salle blanche A110
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-064
Prélèvement : P064
Description : Enduit de jointoiment et plot de colle des plaques de plâtre
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Salle blanche A110
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-065
Prélèvement : P065
Description : Chape maigre
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local CLIM A111
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-066
Prélèvement : P066
Description : Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non+ peinture
Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Espace détente A107
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-067

Prélèvement : P067

Description : Sous couche de tissus mural, de moquette murale ou de vinyle

Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local Stockage Informatique A112

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-068

Prélèvement : P068

Description : Chape maigre

Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local Stockage Informatique A112

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-069

Prélèvement : P069

Description : Enduit à base de ciment lissé ou taloché+peinture

Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local Ménage A105

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-070

Prélèvement : P070

Description : Dalle de sol

Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local SSI A103

Résultat : Présence d'amiante



Matériaux : ZPSO-071

Prélèvement : P071

Description : Enduit à base de ciment lissé ou taloché+peinture

Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local SSI A103

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-072

Prélèvement : P072

Description : Chape maigre

Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local SSI A103

Résultat : Absence d'amiante



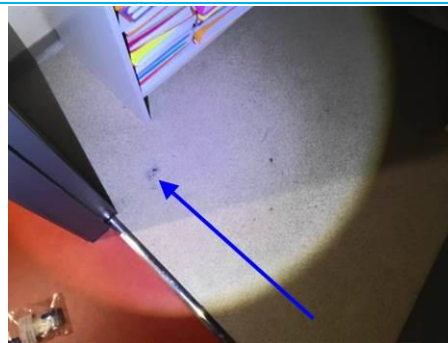
Matériaux : ZPSO-073

Prélèvement : P073

Description : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché+peinture

Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local SSI A103

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-074

Prélèvement : P074

Description : Dalle de sol+chape

Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Local Archives C A104

Résultat : Présence d'amiante



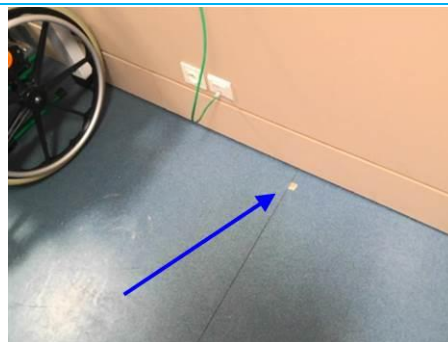
Matériaux : ZPSO-075

Prélèvement : P075

Description : Enduit de jointoiment des plaques de plâtre

Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Degagement couloir

Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-076

Prélèvement : P076

Description : Dalle de sol+ragréage

Localisation : Bâtiment A Niveau 1 - Infirmerie A108

Résultat : Absence d'amiante

ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS

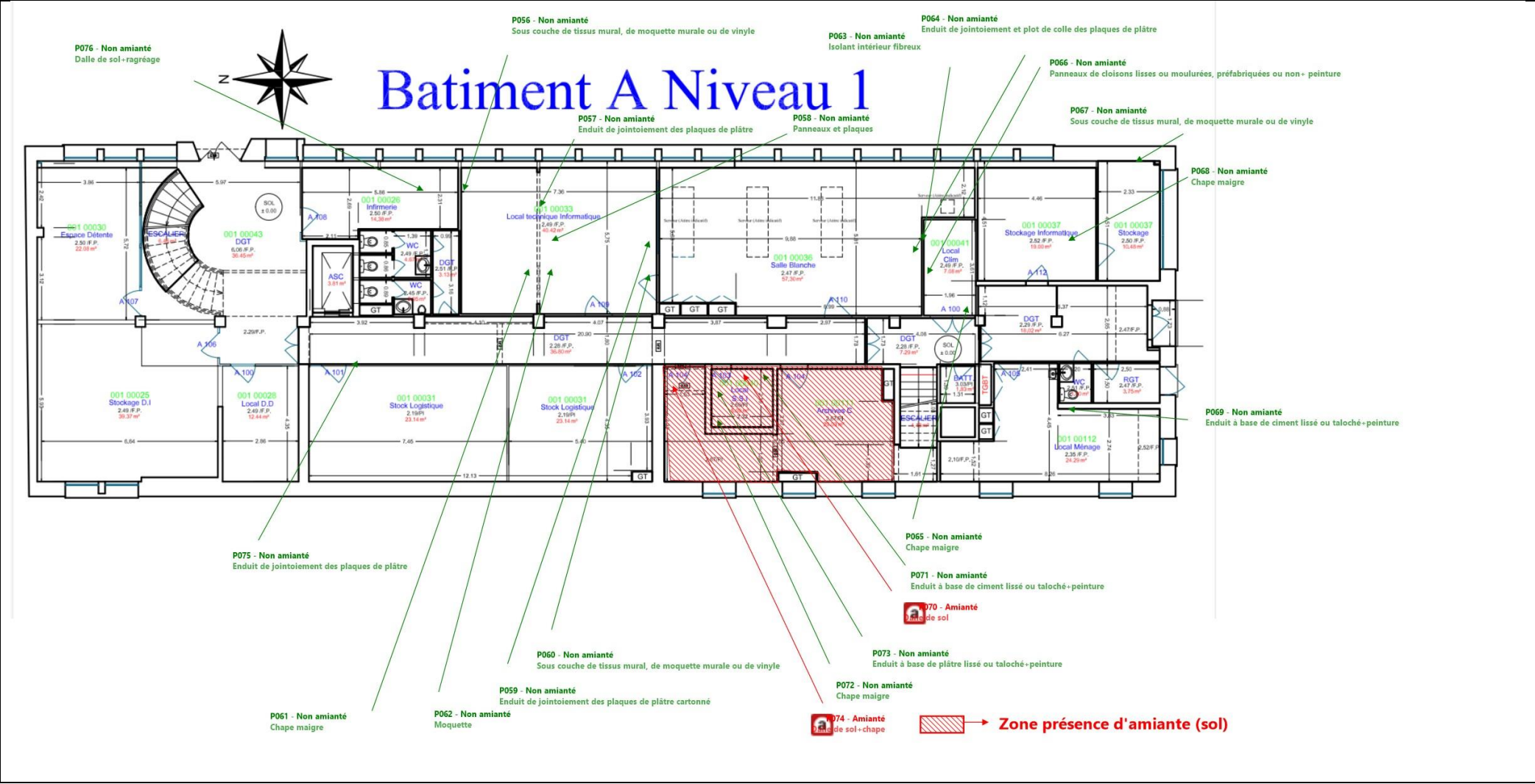
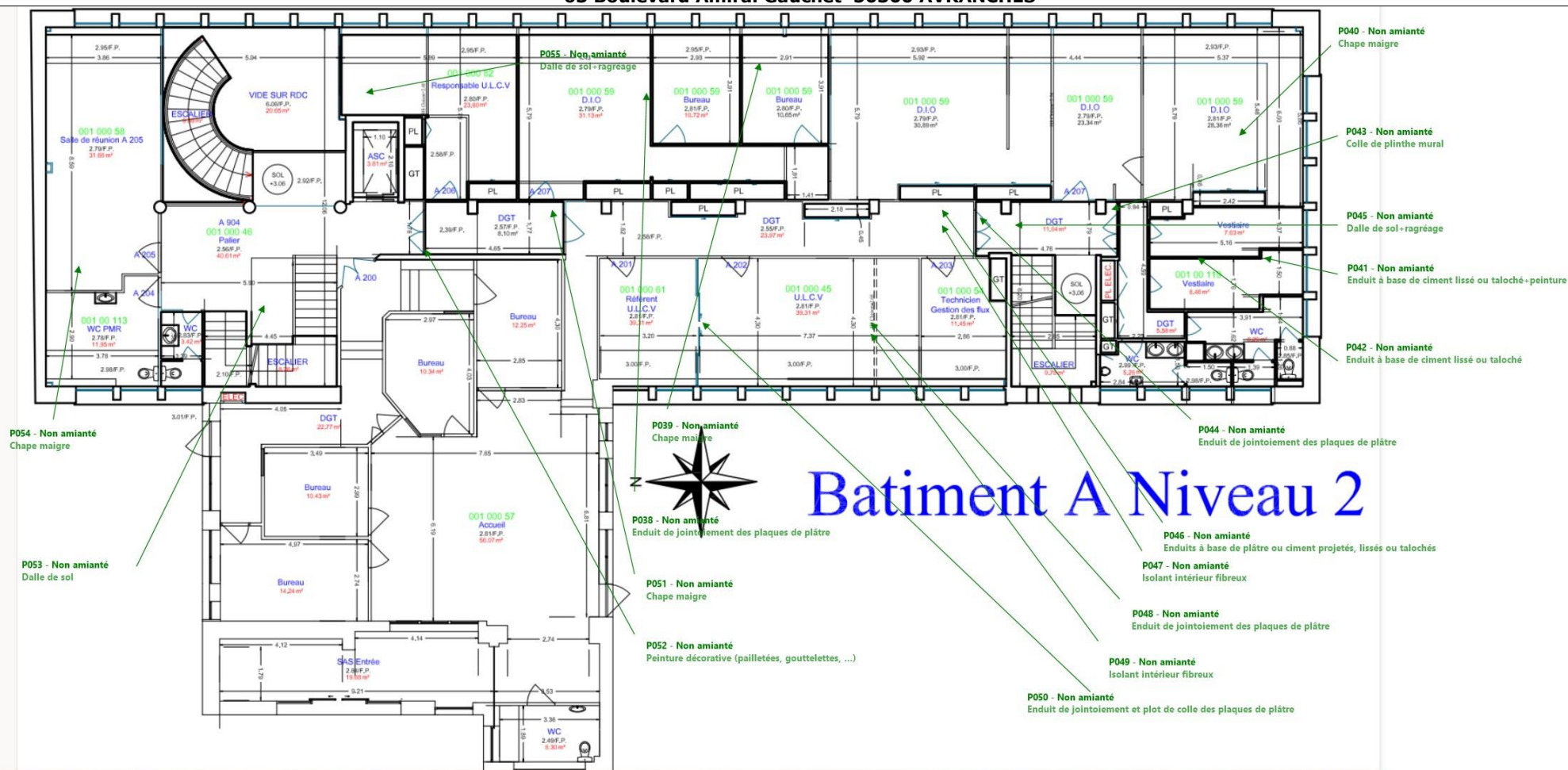


Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : SOCOTEC DIAGNOSTIC, auteur : Didier CHIBON
Dossier n° 2307CHNCA - BI328000000157 du 20/07/2023
Adresse du bien : CAF Siège Social
Bâtiment A
63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES



Batiment A Niveau 3

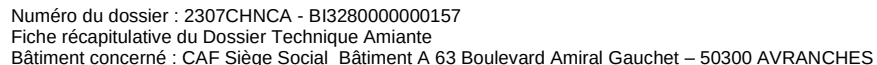


Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : SOCOTEC DIAGNOSTIC, auteur : Didier CHIBON
Dossier n° 2307CHNCA - BI328000000157 du 20/07/2023
Adresse du bien : CAF Siège Social
Bâtiment A
63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES

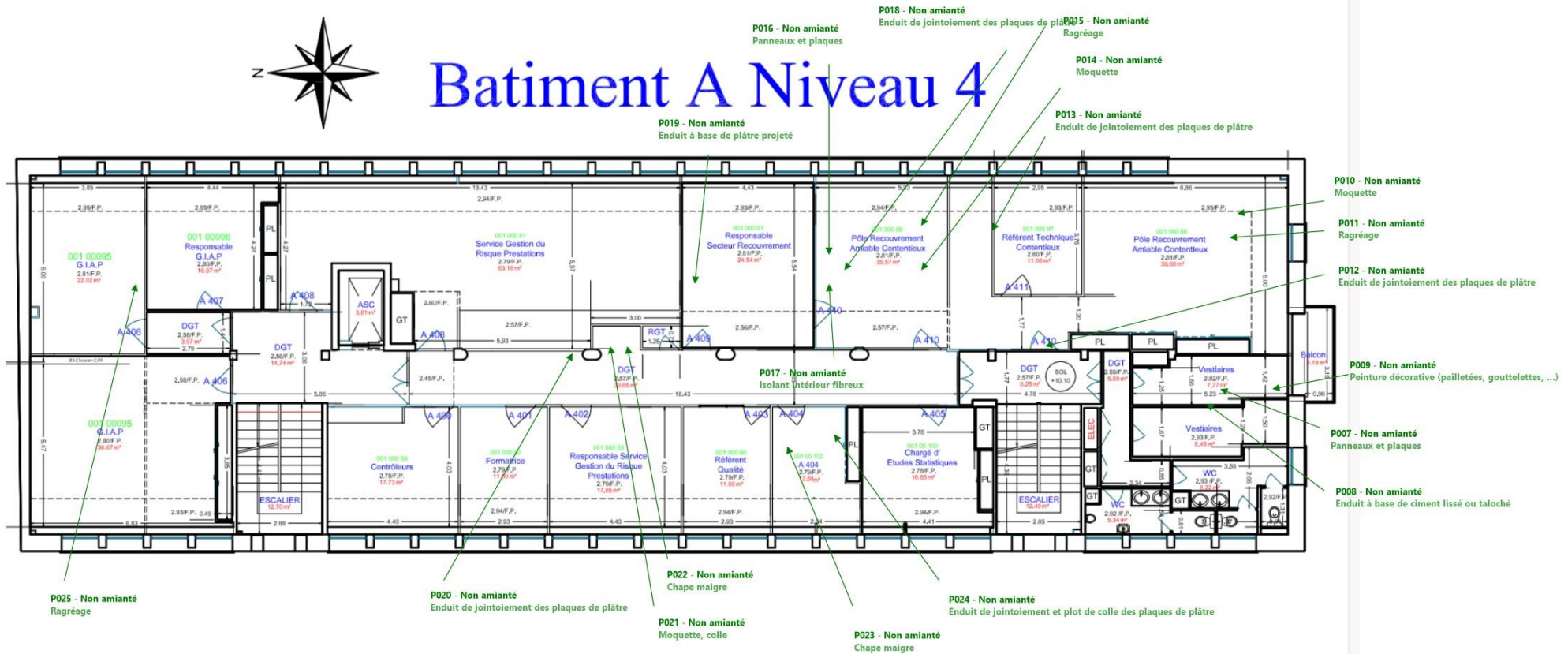


Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : SOCOTEC DIAGNOSTIC, auteur : Didier CHIBON
Dossier n° 2307CHNCA - BI328000000157 du 20/07/2023
Adresse du bien : CAF Siège Social
Bâtiment A
63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES



ANNEXE 3 - RECOMMANDATIONS GENERALES DE SECURITE DU DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrément important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.